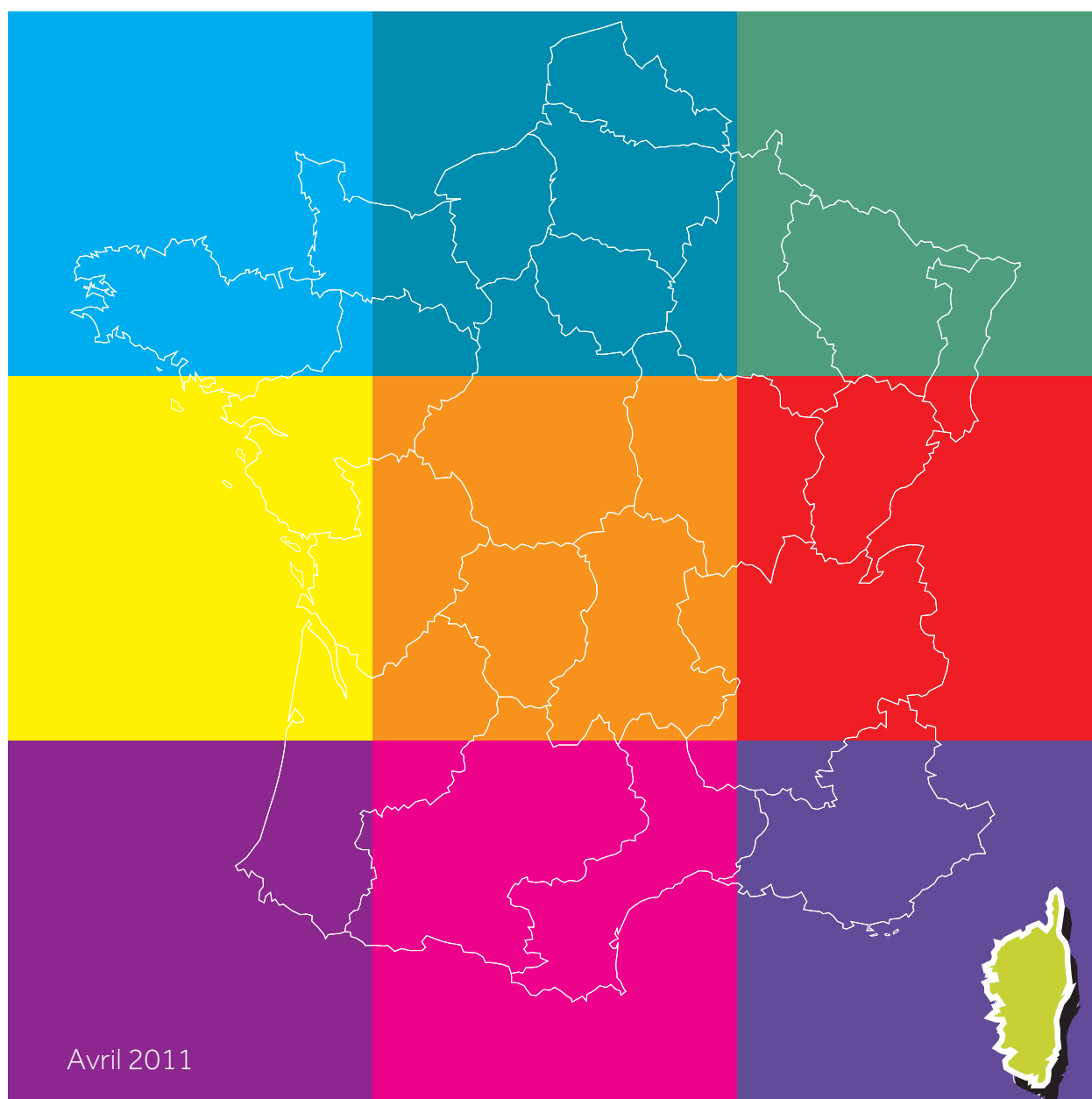


STRATER

diagnostic Corse

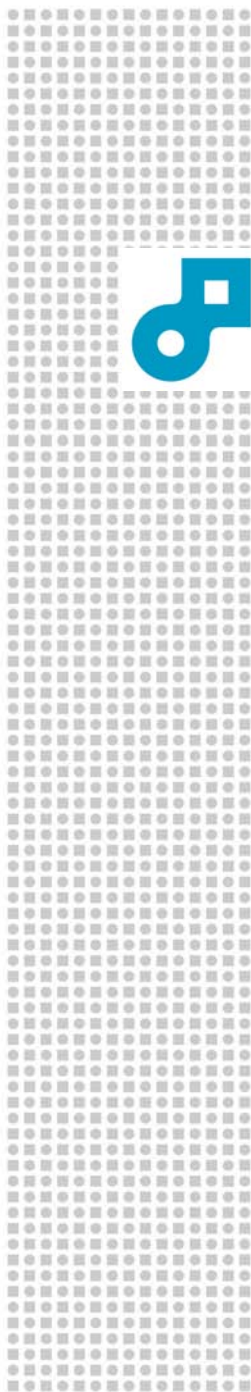


Avril 2011

Enseignement supérieur - Recherche - Innovation



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



STRATER ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Corse

Service de la coordination stratégique et des territoires / projet Strater
DGESIP / DGRI
avril 2011

Préface

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche connaît de profondes évolutions (autonomie des universités, Opération Campus, rapprochement dans le cadre des PRES), qui ont généré une dynamique importante sur les différents sites, permettant aux universités de multiplier les partenariats avec leur environnement économique et social. Le programme « Investissements d'avenir » montre que, partout sur le territoire, les communautés scientifiques se sont mobilisées pour faire des propositions nombreuses et innovantes qui témoignent de l'extraordinaire capacité de transformation dont fait preuve le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les projets ont vocation à structurer, pour les années à venir, la stratégie scientifique et pédagogique de nos établissements d'enseignement supérieur et de nos organismes de recherche.

Construire des universités fortes et autonomes, ce n'est pas fragmenter ou cloisonner notre système : c'est au contraire lutter contre le cloisonnement, en donnant les moyens à chaque université de s'affirmer comme un acteur à part entière et de nouer des partenariats avec les territoires qui l'entourent. C'est aussi faire confiance aux acteurs locaux.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a rassemblé et mis à disposition des acteurs dont il a la tutelle (universités, écoles et organismes de recherche) ainsi que de ses partenaires, un ensemble de données et d'informations dont il est le seul à disposer de manière aussi large à l'échelle nationale. Ces éléments, appelés « éléments de diagnostic Strater », fournissent un état des lieux pour chaque région métropolitaine (l'Outre-mer fait l'objet d'un exercice spécifique), ainsi que des références de données communes et un traitement homogène qui permettent la mise en perspective des différents territoires. Cet état des lieux a vocation à être enrichi par le résultat des appels à projets des investissements d'avenir dont certains ont déjà été annoncés.

Ces documents Strater sont maintenant publiés. Une large concertation, notamment avec les régions, va très rapidement se mettre en place. Elle permettra de les enrichir grâce aux contributions et questionnements des uns et des autres. Je souhaite que ce travail aboutisse à des diagnostics partagés, et que ceux-ci servent d'appui pour définir les stratégies concertées que nous développerons au bénéfice des territoires dont nous soutenons, à nos différents niveaux d'intervention, les ambitions légitimes,



Valérie Pécresse

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Note liminaire

Introduction

L'objectif des « éléments de diagnostic STRATER » est de présenter, sous l'angle d'une vision globale de sites (en général les régions), un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (grands chiffres, tendances, structuration des acteurs, forces et faiblesses).

Ces documents apportent des éléments de diagnostic sur lesquels les acteurs concernés à différents niveaux pourront appuyer leurs choix stratégiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Ils ont fait, préalablement à leur publication, l'objet d'échanges avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche concernés. Ils ont vocation à être complétés ou commentés par les différents acteurs présents sur les territoires, et à servir de base à l'élaboration de visions stratégiques à l'horizon 2020, dans le cadre d'une large concertation, impliquant tous les acteurs des territoires : collectivités territoriales, départements ministériels, opérateurs de l'Etat.

Avertissement concernant les données et leur interprétation, ainsi que les termes employés

Les sources des cartes et des chiffres sont mentionnées. Les éléments fournis permettent des comparaisons entre les territoires, qui ne constituent pas une finalité en soi et ont pour seul objet de permettre aux acteurs d'en disposer et de les analyser au vu de leur contexte propre.

Il y a lieu d'être particulièrement attentif aux dates de recueil des données et en tenir compte dans leur interprétation. Ainsi, par exemple, les chiffres d'enseignants-chercheurs et chercheurs produisant dans les unités de recherche évaluées A+ et A résultent d'évaluations conduites par l'Aeres (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). Ces évaluations ont été réalisées et homogénéisées par vagues (cf. lexique en fin de document), sur une durée totale de quatre années. De ce fait il y a lieu de considérer comme plus significatives les comparaisons entre établissements d'une même vague que celles entre établissements de deux vagues différentes.

Il conviendra plus généralement, si l'on veut analyser correctement les données fournies, de se référer aux définitions précises données dans le lexique. Il est par exemple nécessaire, pour comprendre les chiffres traduisant la production scientifique, de savoir que l'on comptabilise sous le terme « chercheurs » les « équivalents temps plein » chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants contractuels ; ou encore qu'on appelle « producteurs » les personnes physiques reconnues comme telles dans le périmètre des unités de recherche évaluées par l'Aeres. Celles-ci ne peuvent être décomptées que si les unités de recherche ont fait l'objet d'une évaluation Aeres et si les documents fournis le permettent, ce qui n'est pas le cas pour certaines unités propres d'organismes ou certains organismes.

Les territoires considérés

Dix-neuf territoires ont été analysés, correspondant aux régions de la France métropolitaine et comprenant trois groupements de régions, effectués sur la base de leurs coopérations scientifiques.

Alsace	Aquitaine	Auvergne	Basse et Haute Normandie
Bourgogne – Franche-Comté	Bretagne	Centre	Champagne-Ardenne
Corse	Ile de France	Languedoc-Roussillon	Limousin – Poitou-Charentes
Lorraine	Midi-Pyrénées	Nord – Pas de Calais	Pays de la Loire
Picardie	Provence - Alpes - Côte d'Azur	Rhône-Alpes	

Les territoires d'Outre-mer font l'objet d'un exercice spécifique, StraTOM.

Le programme « Investissements d'avenir »

Le programme « Investissements d'Avenir », en cours de déploiement, apporte des moyens très significatifs au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, et conduit en certains lieux à des restructurations ou à des accélérations de structuration importantes. Le paysage décrit par les diagnostics STRATER en sera fortement modifié dans les années à venir. Il paraissait prématuré, l'ensemble des programmes « Investissements d'avenir » n'étant pas mis en œuvre, d'en tenir compte dès cette version, mais ce travail sera réalisé dès que l'information sera complète.

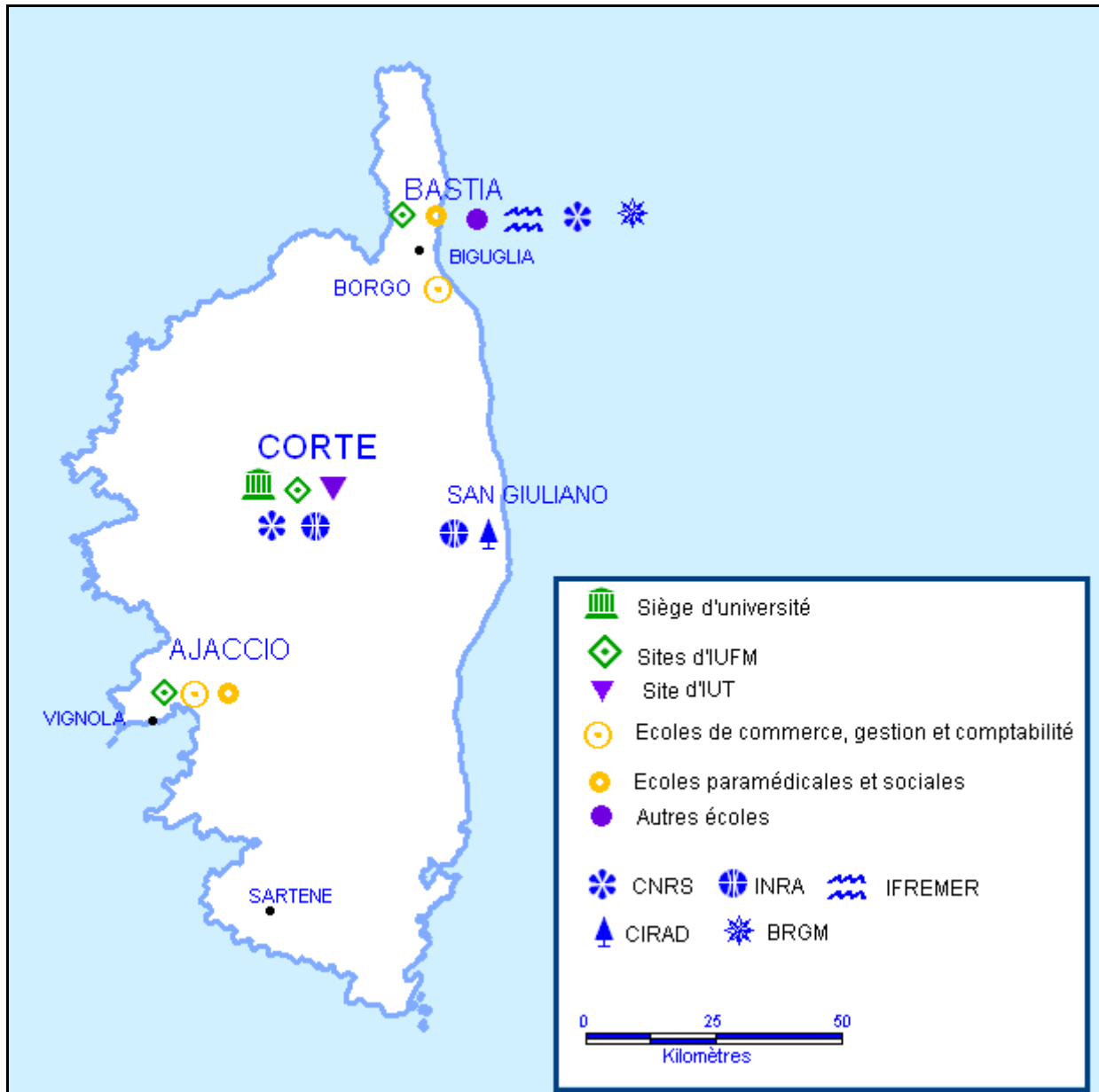
Sommaire

A.	Vision synthétique : contribution pour un diagnostic	6
1.	Les principales implantations géographiques.....	6
2.	Les chiffres-clés	8
3.	Les principaux enjeux.....	9
4.	Les forces, faiblesses, opportunités et menaces	10
B.	Approche quantitative	11
1.	Les institutions et ressources humaines.....	11
2.	Le potentiel de formation	15
3.	Le potentiel de recherche.....	25
4.	Le potentiel d'innovation.....	33
5.	Les données socio-économiques.....	37
C.	Annexes	42
	Lexique	42
	Sigles et abréviations	51

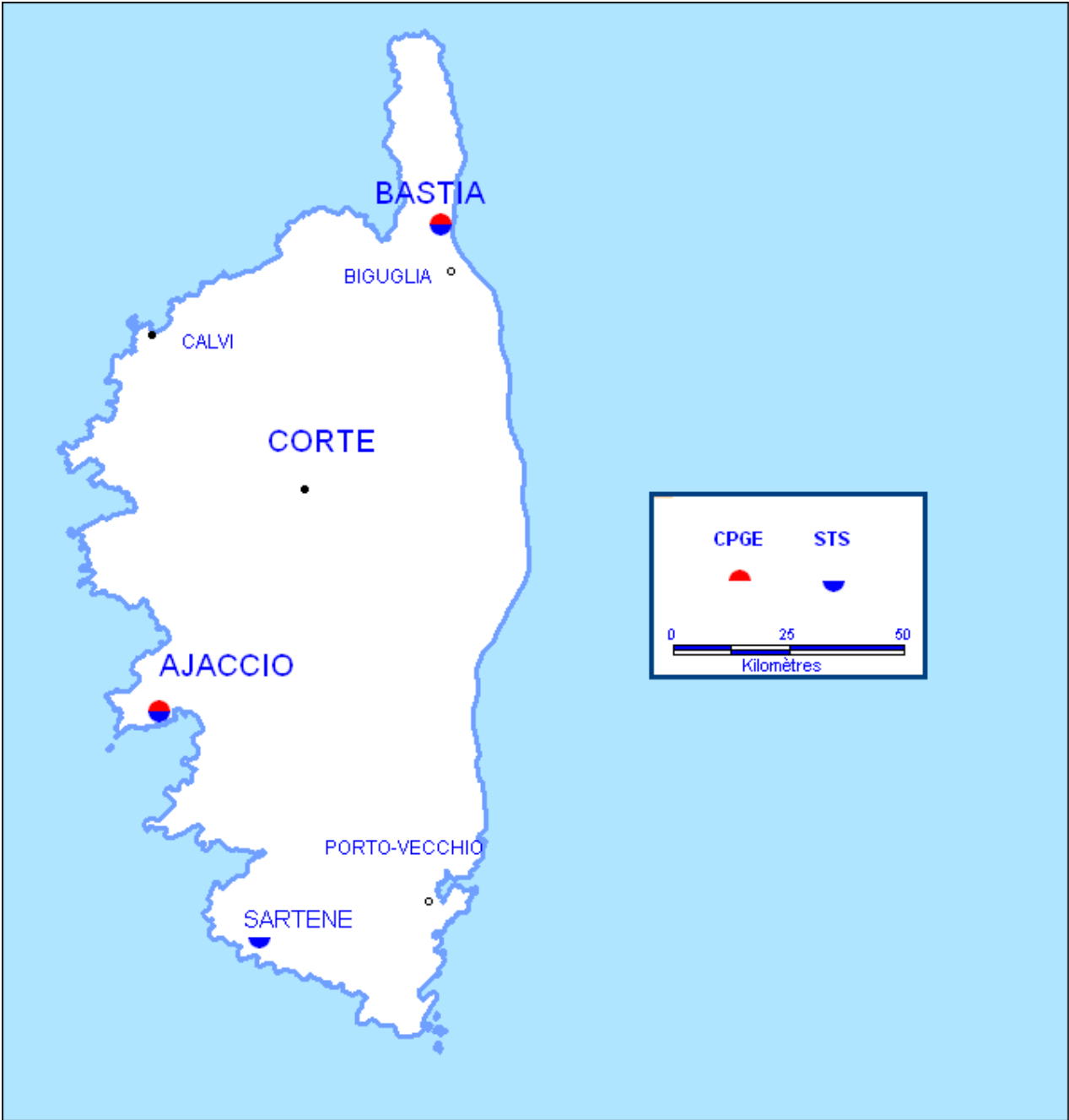
A. VISION SYNTHETIQUE : CONTRIBUTION POUR UN DIAGNOSTIC

1. LES PRINCIPALES IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES

Carte 1 – Région Corse : carte des implantations des principaux établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche



Carte 2 – Région Corse : carte des implantations des sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)



2. LES CHIFFRES-CLES

	Poids national	Rang national
Population en 2008 : 302 970 habitants	0,5%	22 ^e
PIB en 2009 (donnée provisoire) : 7 279 M€	0,4%	22 ^e
4 960 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009-2010	0,2%	22 ^e
Personnels de recherche et développement en 2008* (ETP)	n.d.	n.d.
Chercheurs en 2008* (ETP)	n.d.	n.d.
- 137 chercheurs de la recherche publique <i>dont une trentaine relève des organismes (25% des effectifs de la recherche publique)</i>	0,1%	22 ^e
- chercheurs dans les entreprises*	n.d.	n.d.
86 producteurs (données Aeres 2007)	-	-
Production scientifique (hors SHS) en 2008 (source OST)	0,1%	22 ^e
Production technologique (demandes de brevet européen) en 2008 (source OST)	0	22 ^e
377 diplômés de master en 2009	0,4%	22 ^e
30 docteurs en 2009	0,3%	22 ^e
DIRD en 2008	n.d.	n.d.
- DIRDA : 14,5 M€	0,1%	22 ^e
- DIRDE regroupée avec la région Paca pour des raisons de secret statistique	n.d.	n.d.
L'université rassemble 78% des inscrits dans l'enseignement supérieur et accueille 75% des chercheurs de la recherche publique.		

* Les données de la recherche privée ne sont pas disponibles

Sources MESR-Sies (sauf indication spécifique)

3. LES PRINCIPAUX ENJEUX

► Un contexte régional spécifique

Avec environ 303 000 habitants en 2008, la Corse se caractérise par une faible densité, un vieillissement de sa population et une croissance démographique principalement liée aux flux migratoires. La population est très concentrée dans les deux centres urbains d'Ajaccio et de Bastia. Les secteurs agricole et industriel sont relativement faibles au regard de l'importance du secteur tertiaire. Le tourisme et la construction constituent les deux piliers de l'économie régionale. Par ailleurs, suite aux lois de décentralisation, l'État a transféré des compétences en termes d'enseignement supérieur et de recherche à la Collectivité territoriale de Corse (CTC) qui, de ce fait, joue un rôle particulier dans ces domaines.

► Deux domaines scientifiques structurants pour le développement de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

L'université dont la recherche est initialement issue des diverses disciplines enseignées, a resserré ses thématiques autour de quelques projets structurants pluridisciplinaires à fort ancrage régional et représentatifs des potentialités des régions méditerranéennes.

Le développement de l'action scientifique autour des thématiques de l'environnement et du développement durable, en lien avec les organismes présents sur l'île, est un levier permettant de dynamiser l'ensemble de la recherche, d'améliorer sa visibilité et de conforter l'offre de formation M et D en l'adossant à une recherche dont la qualité est reconnue. La montée en puissance des deux filières innovantes que sont les énergies nouvelles et renouvelables (projets Myrte et Paglia Orba) et la valorisation des ressources halieutiques (projet Stella Mare) s'inscrit dans ce cadre. La labellisation des projets Myrte et Paglia Orba par le pôle de compétitivité CapEnergies et du projet Stella Mare par le pôle Mer Paca traduisent l'excellence de ces projets.

Les activités d'innovation trop peu développées en Corse sont également susceptibles de bénéficier de ces thématiques porteuses pour générer un transfert de technologie vers les entreprises régionales, ce qui contribuera à créer des emplois et de la valeur ajoutée.

► Une stratégie de partenariat à renforcer

La poursuite des partenariats déjà engagés et la conclusion de nouvelles alliances apparaissent comme un enjeu stratégique pour accroître la visibilité de la formation, de la recherche et de l'innovation de la région.

L'université de Corte qui rassemble 75% des 5 000 inscrits dans l'enseignement supérieur joue un rôle central et structurant pour le dispositif d'enseignement supérieur et de recherche corse. Le renforcement de ses coopérations avec les organismes de recherche contribue à la cohérence globale de la région. Par ailleurs, l'évolution des effectifs étudiants doit être un point d'attention, car elle fragiliserait le développement de l'université, et requiert la mise en œuvre d'une politique concertée entre tous les acteurs pour valoriser les formations proposées. Le projet de mise en place d'une formation d'ingénieurs dans le domaine de l'énergie apparaît dans ce cadre comme un enjeu important pour tous les partenaires.

Au titre de sa politique d'ouverture, l'université de Corte s'est associée au PRES « Université euro-méditerranéenne » dont l'objectif est le développement de la coopération et de la recherche sur des thématiques prioritaires centrées sur l'environnement et la société. La mise en réseau des chercheurs des universités membres (outre Corte, Nice Sophia-Antipolis, Sud Toulon Var, Pierre et Marie Curie, Gênes et Turin) permettra à l'université de Corse d'augmenter son rayonnement scientifique tout en valorisant ses spécificités.

4. LES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une université dynamique et entreprenante grâce à un volontarisme des acteurs et une gouvernance efficace • Une convention tripartite entre l'État, la collectivité territoriale de Corse (CTC) et l'université • Un soutien fort de l'État et de la CTC en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche • Un financement européen mobilisable pour la R&D et l'innovation • La participation à 2 pôles de compétitivité : <ul style="list-style-type: none"> • labellisation de la plateforme technologique de Vignola dédiée aux énergies nouvelles (Projets Myrte et Paglia Orba) par le pôle de compétitivité CapEnergies • labellisation de la plateforme marine de Biguglia dédiée à la maîtrise et la gestion intégrée des ressources halieutiques et littorales de Corse par le pôle Mer Paca • L'implication des organismes de recherche : <ul style="list-style-type: none"> • la très bonne adéquation des axes de recherche de l'Inra avec les besoins économiques de l'île (agrumes, élevage...) • la participation du CNRS à la structuration de la recherche autour d'axes stratégiques • L'investissement de l'université dans le plan licence et dans l'insertion professionnelle de ses étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • La proportion insuffisante d'enseignants-chercheurs actifs en recherche • La masse critique insuffisante dans les unités de recherche • Aucune unité de recherche notée A ou A+ par l'Aeres en 2007 • L'endorecrutement des enseignants-chercheurs trop important • La faible demande d'emploi qualifié de la part des entreprises • Peu de diplômés de l'enseignement supérieur • Le tissu économique reposant essentiellement sur des PME trop petites pour investir dans la R&D • La précarité des étudiants (nombre important de boursiers, manque de logements étudiants...)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • La bonne image de l'université de Corte en Corse • L'association de l'université de Corte au projet de PRES « Université euro-méditerranéenne » • Le recentrage des masters et des doctorats sur des filières de formation adossées à une recherche performante dans les domaines de l'environnement et du développement durable • Le fort potentiel d'activités porteuses d'avenir avec une recherche orientée vers la valorisation des ressources halieutiques et vers les énergies renouvelables, en particulier solaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de coopération entre les différents établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche présents sur l'île • Les formations universitaires encore trop foisonnantes et insuffisamment attractives • Une situation patrimoniale de l'université juridiquement complexe • Une évolution démographique défavorable

B. APPROCHE QUANTITATIVE

1. LES INSTITUTIONS ET RESSOURCES HUMAINES

L'université de Corte est le principal opérateur de l'enseignement supérieur et de la recherche en Corse.

Le projet de PRES « Université euro-méditerranéenne » (UEM) constitue une opportunité pour assurer à l'université de Corte une meilleure visibilité, notamment à l'international.

Le taux d'endorecrutement à l'université de Corte est plus élevé que la moyenne nationale.

L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Trois conventions tripartites ont été signées entre l'État, la Collectivité territoriale de Corse (CTC) et l'université de Corte en 2004, en 2005 et en 2009. L'État a conservé ses prérogatives de collation des grades et diplômes, la charge des dépenses directement liées à la pédagogie et à la recherche ainsi que l'attribution et le financement des postes. Il revient à la CTC d'assurer la construction, l'équipement et l'entretien des établissements universitaires. Ce transfert de compétence s'est accompagné d'un transfert de moyens dans le cadre d'une dotation générale de décentralisation (DGD).

► Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

• 1 université

L'université de Corse Pasquale Paoli à Corte (UCPP), université pluridisciplinaire « hors santé », sauf le PCEM1

- 3 UFR
 - UFR Droit, sciences sociales, économie et gestion
 - UFR Lettres, langues, sciences humaines
 - UFR Sciences et techniques
- 1 IUT de Corte
- 1 IUFM de l'académie de Corse (3 sites : Corte, Ajaccio et Bastia)
- 1 Institut d'administration des entreprises (IAE)
- 1 département Santé pour la première année du Premier cycle des études médicales (PCEM1)

• Les organismes de recherche

- 3 EPST
 - CNRS
 - Inra
 - Inserm
- 5 Epic
 - Ademe
 - BRGM

- Cirad
- Ifremer
- ONF

- **Les écoles d'ingénieurs**

- Centre Arts et Métiers ParisTech de Bastia

- **Les autres écoles et instituts**

- Centre du Cnam à Bastia
- Institut régional d'administration de Bastia (Établissement rattaché au Premier Ministre et placé sous la tutelle du Ministère de la Fonction Publique)
- École de gestion et de commerce Méditerranée (EGC) à Borgo, près de Bastia

- **Les principaux établissements de culture scientifique, technique et industrielle**

- Centre de culture scientifique technique et industrielle « A Meridiana » à Corte (CCSTI)
- Institut d'études scientifiques de Cargèse (IESC)

► **Les structures de coopération**

L'université de Nice Sophia-Antipolis, l'université du Sud Toulon Var, l'université de Corse, l'université Pierre et Marie Curie, l'université de Gênes et l'université de Turin sont les membres fondateurs du PRES associatif « Université euro-méditerranéenne » (UEM) dont la convention-cadre a été signée le 28 mars 2008. Les partenaires du PRES envisagent de créer un groupement européen de coopération territoriale (GECT) avec les universités italiennes. Cette structure portera des projets de coopération intégrant des co-financements européens, en matière de recherche et de formation.

L'objectif du PRES UEM vise à constituer à l'Est de la région Paca un pôle d'équilibre fort d'enseignement supérieur et de recherche, regroupant 180 000 étudiants et 12 500 enseignants-chercheurs et chercheurs, bien identifiable au cœur de la région européenne Alpes-Méditerranée. L'environnement et le développement durable constituent une thématique interdisciplinaire prioritaire.

LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

► Une faible proportion d'enseignants-chercheurs de nationalité étrangère

En 2009, la Corse compte 152 enseignants-chercheurs, soit 0,3% du poids national (22^e rang national) : 37 professeurs d'université et 115 maîtres de conférences.

1,3% des enseignants-chercheurs sont de nationalité étrangère. La Corse est la région qui a le plus faible taux d'enseignants-chercheurs de nationalité étrangère (France 8,4%).

L'âge moyen et la répartition par sexe des enseignants-chercheurs installés en Corse sont relativement proches de la moyenne nationale.

► Un taux d'endorecrutement élevé

Tableau 1 - Région Corse : l'endorecrutement à l'université de Corse entre 2004 et 2009 (source DGRH)

Université	Maîtres de conférences		Professeurs des universités	
	Nombre total de recrutements	Taux d'endorecrutement	Nombre total de recrutements	Taux d'endorecrutement
Université de Corse	25	60%	10	80%
France métropolitaine	9 785	28,7%	4 057	52,2%

Entre 2004 et 2009, l'université Pasquale Paoli a un taux d'endorecrutement de 30 points supérieur à la moyenne nationale, pour les maîtres de conférences (60%, France 28%) comme pour les professeurs d'université (80%, France 52%).

2. LE POTENTIEL DE FORMATION

i Les nomenclatures disciplinaires ou scientifiques ne recouvrent pas toujours les mêmes périmètres.

L'université de Corte est une université pluridisciplinaire « hors santé » (sauf la PCEM1).

L'université de Corte rassemble 75% des inscrits dans l'enseignement supérieur en Corse en 2009.

La proportion d'étudiants inscrits en Droit sciences économiques AES est très élevée par rapport à la moyenne française métropolitaine.

La création d'une école d'ingénieurs de type Polytech est envisagée en 2011 dans le cadre d'un partenariat entre l'université de Corte et l'Ensam.

85% des étudiants sont originaires de Corse.

Le taux d'étudiants boursiers est le plus élevé de la France métropolitaine.

► Des taux de réussite au baccalauréat et de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur plus faibles que la moyenne nationale

En 2009, 83,6% des élèves de terminale en Corse ont obtenu leur baccalauréat. Malgré une augmentation de près de 4 points par rapport à 2008, ce taux demeure inférieur à la moyenne nationale (86,3%), quel que soit le type de baccalauréat. Il correspond à une proportion de bacheliers dans une génération de 4 points inférieure à la moyenne nationale (61,6%, France 65,6%).

Tableau 2 – Région Corse : répartition des nouveaux bacheliers inscrits à l'université par type de baccalauréat en 2009-2010 (source Sies)

Type de baccalauréat	Général	Technologique	Professionnel	Total
Effectifs	515	131	19	665
Proportion	77,4%	19,7%	2,9%	100%
Proportion France métropolitaine	80,4%	15,8%	3,8%	100%

Le taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur est plus faible qu'au niveau national (69,7%, France 74,6%) et les bacheliers technologiques sont proportionnellement plus représentés en Corse (19,7%) qu'en France métropolitaine (15,8%).

► Une baisse des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur

En 2009-2010, la Corse compte 4 964 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur. La région enregistre une baisse de ses effectifs, entre 2005 et 2009, de - 7,2%, soit plus de 8 points d'écart par rapport à l'évolution nationale (France + 1,4%). Les effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur représentent 0,2% du poids national et place la région au 22^e rang national.

Tableau 3 – Région Corse : répartition des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur par lieu d'implantation et par formation en 2009-2010 (source Sies)

Site	CPGE	STS et assimilés	IUT	IUFM	Université (hors IUT et IUFM)	École de commerce gestion et comptabilité	IRA	IFSI	ENSAM	Total
Bastia	31	284	-		-	-	129	185	80	709
Borgo	-	-	-	-	-	51		-	-	51
Corte	-	-	432	27	3 255	-		-	-	3 714
Ajaccio	68	161	-		-	49		170	-	448
Sartène	-	42	-	-	-	-		-	-	42
Total	99	487	432	27	3 255	100	129	355	80	4 964

90% des effectifs régionaux inscrits dans l'enseignement supérieur sont en Haute-Corse. Avec moins de 7 000 habitants, Corte, plus petite ville de France siège d'une université, concentre à elle seule 75% des étudiants de la région.

Ainsi, l'enseignement supérieur en Corse est principalement organisé autour de l'université Pasquale Paoli qui accueille 3 714 étudiants en 2009, soit 0,3% des effectifs métropolitains (22^e rang national). Entre 2005 et 2009, l'université perd - 2% de ses effectifs (France + 2%).

► Les caractéristiques de la population étudiante

- **Un recrutement local à l'université Pasquale Paoli et une politique volontariste pour retenir les meilleurs bacheliers en Corse**

En 2009-2010, 16% des étudiants inscrits à l'université de Corte, tous cursus confondus, proviennent d'une autre région ou de l'étranger (France 23%). Entre 2005 et 2009, la Corse est l'une des régions où la proportion d'étudiants extérieurs à la région a le plus diminué (- 3,2 points, France + 0,8 points).

En Corse, c'est en licence que le taux d'étudiants originaires d'une autre région ou de l'étranger est le plus faible (12%, France 19%). Ce taux a très fortement baissé entre 2005 et 2009 (- 5 points, France + 1 point). En effet, comme le précise le contrat d'établissement (convention tripartite entre l'Etat, la CTC et l'université de Corse pour la période 2009-2012), l'université souhaite capter un flux significatif des meilleurs bacheliers corses. Après la mise en place d'une PCEM1 en 2004, l'université propose depuis 2009 un cycle complet en sciences politiques en partenariat avec l'Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence et une préparation (sous forme de DU) à l'entrée dans les écoles d'ingénieurs du réseau Polytech.

Les proportions d'étudiants originaires d'autres régions ou étrangers inscrits en master (+ 25%) et en doctorat (+ 20%) à l'université de Corte sont en baisse entre 2005 et 2009 (respectivement - 1 point et - 5 points).

- **Une proportion d'étudiants étrangers en forte progression entre 2005 et 2009, surtout en master et en doctorat**

En 2009, l'université de Corte accueille 270 étudiants de nationalité étrangère, qui représentent 7% des étudiants, soit 5 points de moins qu'au niveau national (12%). La proportion d'étudiants étrangers est particulièrement faible en licence (3%, France 7%) et en doctorat (20%, France 36%), celle en master (14%) se rapproche de la moyenne française (15%). C'est d'ailleurs en master que ces étudiants étrangers sont les plus nombreux en Corse (152). Ils ne sont respectivement que 79 et 35 en licence et en doctorat.

Entre 2005 et 2009, la part d'étudiants étrangers augmente de + 8 points en master (France + 1 point) et de + 10 points en doctorat (France + 7 points). Durant cette période, ils ont diminué de - 1 point en licence (France - 0,3 point).

54 nationalités sont présentes sur le campus de Corte. Ces étudiants sont originaires pour l'essentiel des continents asiatique (Chine) et africain. L'université semble depuis, avoir engagé une évolution de sa politique d'accueil des étudiants étrangers.

- **Le taux d'étudiants boursiers le plus important en France métropolitaine**

En 2009, 1 433 bourses sur critères sociaux et 32 aides d'urgence annuelles ont été attribuées, soit près de 40% des étudiants en Corse. Ce taux est le plus élevé de France métropolitaine (28%). De plus, la proportion de boursiers sur critères sociaux aux échelons 5 et 6 (situation sociale la plus défavorable) est supérieure à la moyenne française (14%, France 10%). Le CROUS constate une demande croissante d'aides de la part des étudiants (Aeres 2008).

- **La mobilité dans le cadre du programme Erasmus**

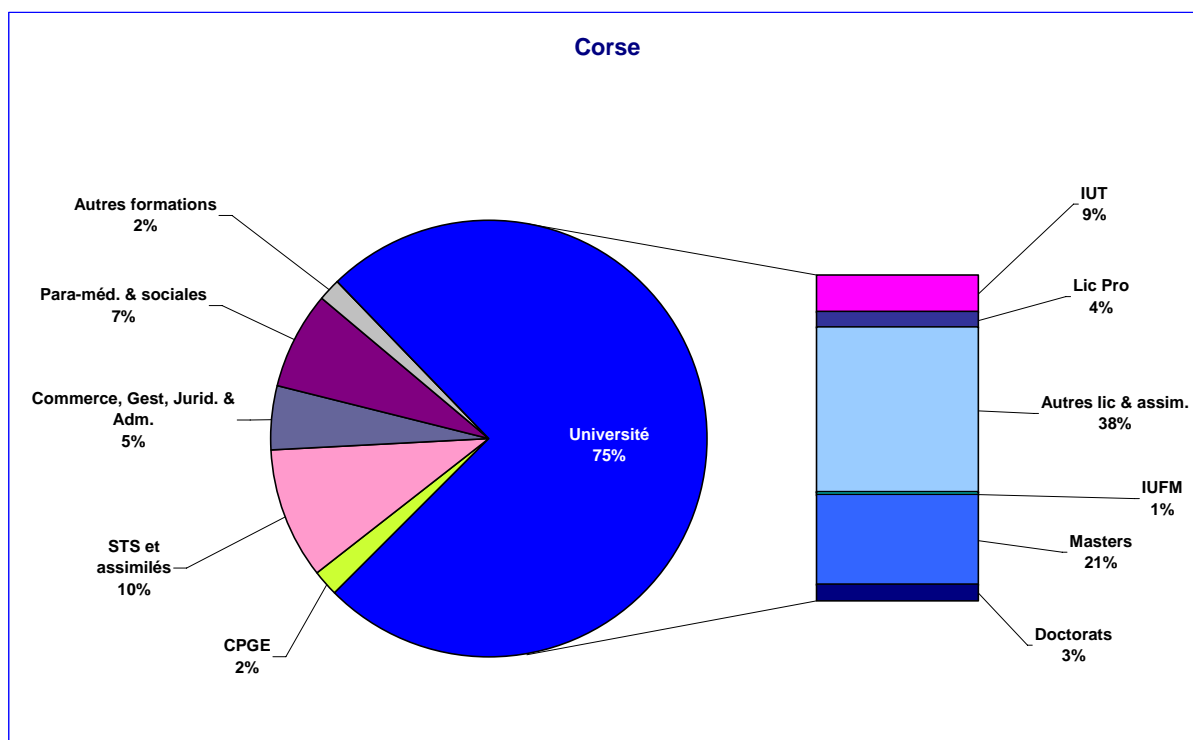
Tableau 4 – Région Corse : les étudiants Erasmus – mobilité sortante de l'université en 2008-2009 (source Dreic)

Etudiants Erasmus	Effectifs	Poids national
Corse	32	0,2%
France métropolitaine	14 365	

En 2008-2009, 32 étudiants en Corse, soit 0,2% des bénéficiaires nationaux, ont bénéficié d'une mobilité d'études dans le cadre du programme Erasmus (22^e rang national).

► **Une offre de formation centrée sur l'université de Corte**

Graphique 1 – Région Corse : répartition de l'ensemble des effectifs étudiants de l'enseignement supérieur en 2009-2010 (source Sies)



En 2009-2010, seul un quart des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Corse, soit 1 250 étudiants, suit une formation hors université (France 38%).

- **Les effectifs des étudiants inscrits en CPGE en hausse**

En hausse de 36% entre 2005 et 2009 (France + 8%), les effectifs en CPGE représentent 2% des inscrits dans l'enseignement supérieur en Corse, soit 100 inscrits au Lycée Bonaparte d'Ajaccio (CPGE scientifique) et au Lycée Giocante de Casabianca à Bastia (CPGE littéraire).

- **Les DUT relativement attractifs en Corse**

La proportion d'étudiants inscrits en IUT (9%) est supérieure à celle de la France (5%) et les effectifs ont augmenté, entre 2005 et 2009, trois à quatre fois plus que la moyenne nationale (+ 18%, France + 5%).

À l'inverse, bien que la proportion d'étudiants inscrits en Section de techniciens supérieurs (STS) à Bastia, Ajaccio et Sartène (10%) soit conforme à la moyenne nationale, ces effectifs ont chuté de - 6% entre 2005 et 2009 (France + 4%).

- **Les autres formations**

La Corse propose :

- des formations paramédicales : 355 inscrits à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) à Ajaccio et Bastia, soit 7% des effectifs régionaux inscrits dans l'enseignement supérieur (France 6%) ;
- un mastère spécialisé (bac + 6) « Énergies renouvelables et systèmes de productions » : 80 inscrits au Centre Arts et Métiers ParisTech (Ensam) de Bastia (1,6%, France 6,5%) ;
- des formations en management, commerce, tourisme dispensées par la CCI de la Corse du Sud et la CCI de la Haute-Corse dont dépend l'École de gestion et de commerce Méditerranée et différentes formations en Économie et gestion, en Sciences du travail et de la société, en Sciences et technologies de l'information et de la communication et en Sciences et techniques industrielles proposées par le centre du Cnam de Corse. Soit au total une centaine d'inscrits.

En outre, l'Institut régional de l'administration (Ira) à Bastia compte environ 130 inscrits en 2009.

- **En 2011, ouverture d'une école d'ingénieurs en Corse**

Autour du projet de l'université Pasquale Paoli de construction d'une école d'ingénieurs de type Polytech, spécialisée dans les domaines des Énergies renouvelables et de l'habitat durable, se développe un partenariat fort entre l'université et le centre Arts et métiers Paris Tech.

- **Plus des 2/3 des apprentis de la région sont dans des formations de niveau III (Bac + 2)**

La Corse compte 331 apprentis en 2009-2010, soit 0,3% de l'effectif national. La répartition locale par niveau est différente de la répartition métropolitaine :

- la proportion d'apprentis inscrits en niveau III (bac + 2) est supérieure de 12 points à la moyenne française (69%, France 57%). 144 apprentis sont inscrits en BTS et 57 en DUT ;
- la proportion des inscrits en niveau II (bac + 3) est plus élevée que la moyenne française (21%, France 17%). 63 apprentis sont inscrits en licence professionnelle ;
- 32 apprentis suivent un master professionnel, ce qui représente 10% en niveau I, soit presque trois fois moins que la moyenne nationale (26%).

- **Près des 2/3 des diplômes nationaux délivrés dans le cadre de la formation continue sont de niveau II (bac + 3 et 4)**

En formation continue, la région compte en 2009 :

- 740 stagiaires inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics, hors Cnam. Pour un chiffre d'affaires de 375 500 € (0,2% du poids national) généré par 183 650 heures stagiaires, la région se situe au 22e rang national ;
- 160 stagiaires inscrits au Cnam pour 16 300 heures stagiaires et 208 000 € de chiffre d'affaires (0,2% du poids national, 22e rang).

600 diplômes nationaux ont été délivrés en 2009 dans le cadre de la formation continue par l'université de Corte, dont près des 2/3 de niveau II (Licence, Maîtrise, Miage...) et 30% de niveau IV (DAEU, Capacité en droit). Aucun diplôme de niveau III (Deug, Deust, Dut...) n'a été délivré en 2009.

Au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE), la région se positionne au 19^e rang national pour le nombre de diplômes (17) délivrés en 2009

- **Un niveau L prépondérant et un niveau M faible**

Graphique 2 – Région Corse : répartition des effectifs étudiants inscrits à l'université dans les cursus L, M et D en 2009-2010 (source Sies)

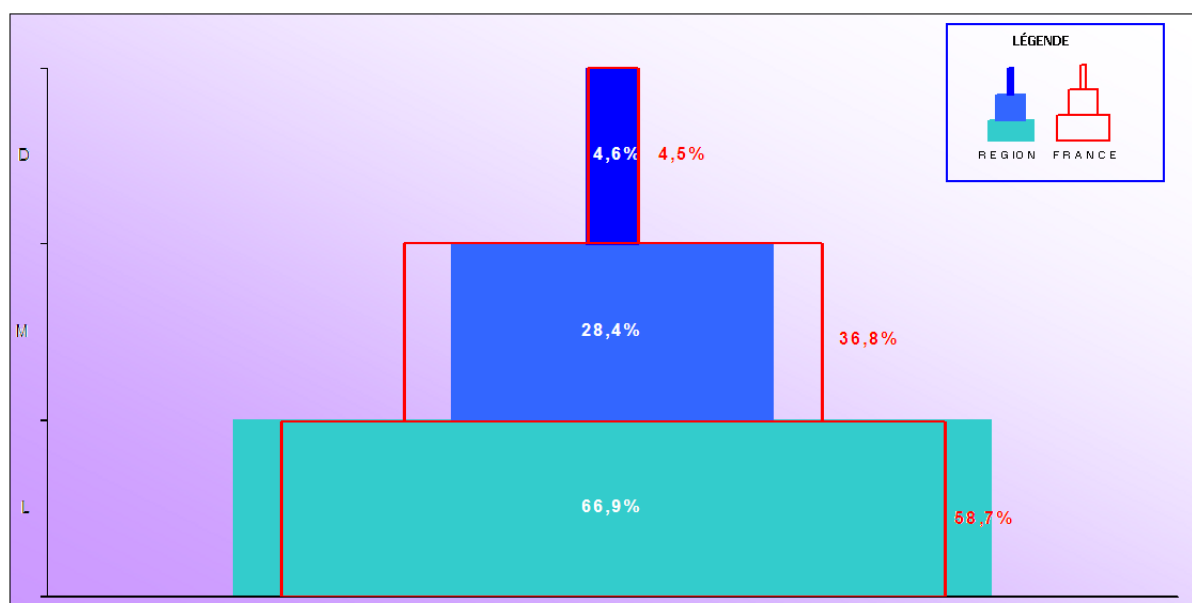


Tableau 5 – Région Corse : évolution 2005-2009 des effectifs étudiants inscrits à l'université par cursus (source Sies)

Cursus	L	M	D	Total effectifs
Effectifs	2 486	1 056	172	3 714
Évolution régionale	- 8,2%	+ 19,3%	- 12,2%	- 2%
Évolution France métropolitaine	- 5,5%	+ 18%	- 4,7%	+ 2%

À l'université, on constate :

- un poids du L de 8 points supérieur au poids national (66,9%, France 58,7%) et une baisse des effectifs entre 2005 et 2009 plus importante qu'au niveau national (- 8,2%, France - 5,5%).
- un taux d'inscrits en M inférieur à la moyenne nationale (28,4%, France 36,8%) et une augmentation entre 2005 et 2009 proche de l'évolution nationale (+ 19,3%, France + 18%) ;
- un niveau D identique à la moyenne nationale (4,6%, France 4,5%) mais en forte diminution (- 12,2%, France - 4,7%).

► Une surreprésentation des filières LLSH et Droit sciences économiques AES en Corse

Tableau 6 – Région Corse : répartition des étudiants inscrits à l'université par grande discipline en 2009-2010 (source Sies)

Grandes disciplines	Droit, sc éco, AES	LLSH	Santé	Sciences	Formations Ingénieur	Staps	Total
Effectifs	1 316	1 438	181	730	0	49	3 714
Proportion	35,4%	38,7%	4,9%	19,7%	0%	1,3%	100%
Proportion France métropolitaine	29,7%	32,2%	14%	20,3%	1,4%	2,4%	100%

Tous cursus confondus, les étudiants inscrits en Droit sciences économiques AES et LLSH sont beaucoup plus représentés en Corse qu'en France. L'administration est en effet un employeur important en Corse.

D'après l'Aeres (2007), le département Santé ouvert en 2004, a prouvé sa capacité à retenir de très bons étudiants. Avec une augmentation entre 2005 et 2009 de 57,4% (France 14%), ce département compte en 2009, 181 étudiants, soit 4,9% des effectifs inscrits à l'université.

► Un poids des étudiants inscrits en licence professionnelle supérieur à la moyenne nationale

En 2009-2010, 178 étudiants sont inscrits en licence professionnelle (environ 3,6% des effectifs de l'enseignement supérieur régional, France 2,1%). Ils représentent 0,4% des effectifs nationaux et placent la région au 22^e rang national.

► 60% des diplômés de master issus de la filière Droit, Sciences économiques, AES

Tableau 7 – Région Corse : répartition des diplômés de master par grandes disciplines en 2009 (source Sies)

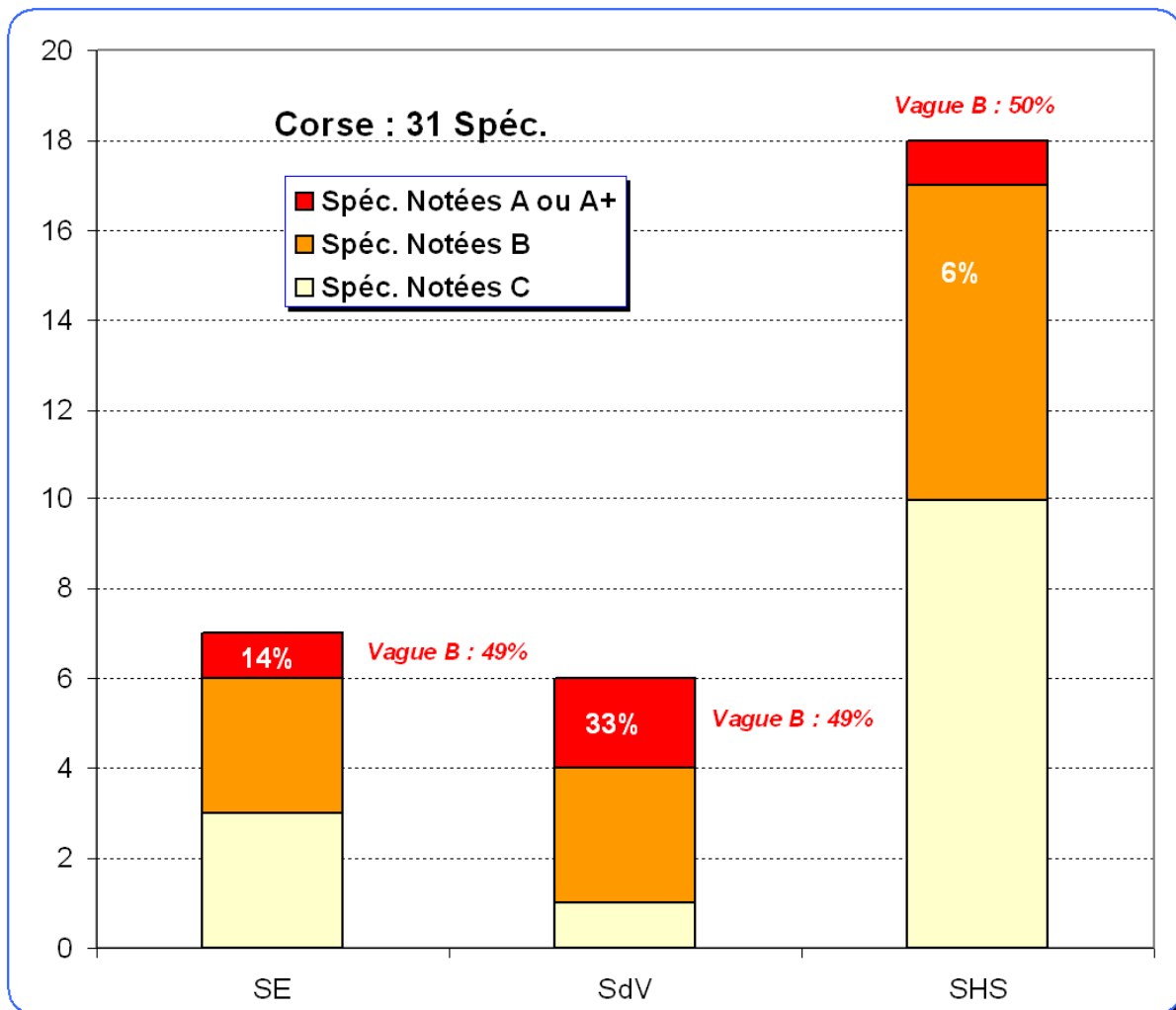
Grandes disciplines	Droit, sciences éco, AES	LLSH	Santé	Sciences et sciences de l'ingénieur	Staps	Total
Effectifs	225	62	0	90	0	377
Proportion	59,7%	16,4%	0%	23,9%	0%	100%
Proportion France métropolitaine	45,9%	26,9%	1,3%	24,6%	1,3%	100%

En Corse, 377 diplômes de master ont été délivrés en 2009 représentant 0,4% du poids national (22^e rang national).

La grande majorité des diplômés de master sont issus de la filière Droit, sciences économiques, AES et leur nombre a fortement augmenté depuis 2005 (+ 45,2%, France + 19,5%). Plus faible que la moyenne nationale, la proportion des diplômés en LLSH a chuté de - 1,6% entre 2005 et 2009 (France + 18,3%).

- **L'évaluation des masters par l'Aeres**

Graphique 3 – Région Corse : évaluation des 31 spécialités de master par grand domaine scientifique et par note obtenue en 2007. En ordonnée, le nombre de spécialités évaluées (source Aeres)

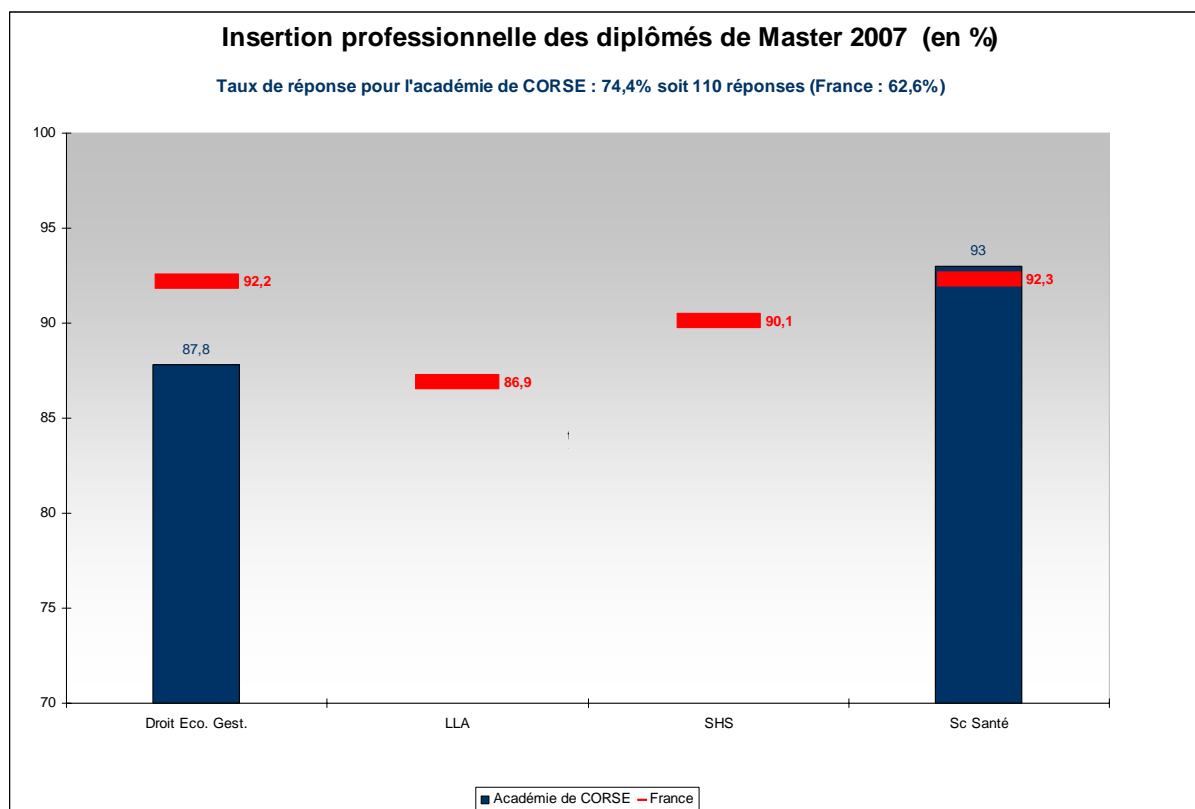


L'évaluation des 31 spécialités de master effectuée par l'Aeres en 2007 montre qu'en Corse :

- 14% des spécialités de master en Sciences exactes ont été notées A+ et A (48,9% pour l'ensemble des spécialités de master des établissements de la vague B) ;
- 33% des spécialités de master en Sciences du vivant ont été notées A+ et A (49% pour l'ensemble des spécialités de master des établissements de la vague B) ;
- 6% en Sciences humaines et sociales (50,4% pour l'ensemble des spécialités de master des établissements de la vague B).

- Une insertion professionnelle des diplômés de master en Sciences et santé conforme à la moyenne nationale

Graphique 4 – Région Corse : insertion professionnelle des diplômés de master 2007, enquête 2010, 30 mois après l'obtention du diplôme (source Sies)



Remarque : dans cette région, un regroupement des disciplines a été effectué afin que les résultats de l'enquête soient exploitables.

Dans l'académie de Corse, pour un taux de réponse plus élevé que la moyenne nationale (74,4%, France 62,6%), les résultats de l'enquête réalisée en 2010 montre une insertion professionnelle des diplômés de master, tous domaines confondus, 30 mois après l'obtention du diplôme, inférieure au niveau national (88,3, France 91,4%). L'insertion professionnelle des diplômés de master en Sciences et santé est proche de la moyenne nationale, celle des diplômés de master en Droit, économie et gestion inférieure de plus de 4 points.

► Une répartition des doctorants différente de la moyenne nationale

- 50% des docteurs en Droit, sciences économiques

Tableau 8 – Région Corse : répartition des effectifs de docteurs par grande discipline en 2009 (source Sies)

Grandes disciplines	Droit, Sciences éco	LLSH	Sciences et santé	Total
Effectifs	15	5	10	30
Poids national	1%	0,2%	0,1%	0,3%
Proportion	50%	16,7%	33,3%	100%
Proportion France métropolitaine	12,8%	23,7%	63,5%	100%

Faible jusqu'au début des années 2000, les effectifs de docteurs se sont stabilisés à une trentaine par an. Les docteurs en Droit, Sciences économiques représentent la moitié des diplômés de doctorats soutenus en Corse. Cette proportion est quatre fois supérieure à la moyenne nationale (12,8%), contrairement à ce que l'on observe en Sciences et santé (33,3%) où la proportion est deux fois moindre (France 63,5%).

- ***Une école doctorale***

L'école doctorale « Environnement et société » de l'université de Corse compte 169 doctorants en 2009. Un quart d'entre eux sont titulaires d'un master qu'ils ont obtenu ailleurs qu'en Corse (Aeres 2008).

La majorité des doctorants sont inscrit en LLSH (45,6%, France 35,1%) et en Sciences et santé (30,8%, France 45,5%). Entre 2005 et 2009, les effectifs en Sciences et santé ont fortement augmenté (+ 33,3%, France 1,4%) suite à l'ouverture du département santé en 2004. Les effectifs en Droit, sciences économiques quant à eux diminuent de plus de cinquante pour cent durant la même période.

3. LE POTENTIEL DE RECHERCHE

i Les nomenclatures disciplinaires ou scientifiques ne recouvrent pas toujours les mêmes périmètres.

Pour caractériser la production scientifique d'une région, le diagnostic s'appuie sur des données issues de deux sources différentes, l'Aeres et l'OST.

Les évaluations de l'Aeres permettent de connaître le nombre d'enseignants-chercheurs et de chercheurs producteurs et proposent une notation des unités de recherche englobant l'ensemble des éléments d'appréciation de la recherche sur la base de quatre critères :

- la qualité scientifique et la production ;
- le rayonnement et l'attractivité du laboratoire ou de l'équipe ;
- la stratégie ;
- l'appréciation du projet.

Les indicateurs de l'OST se rapportent aux publications scientifiques hors SHS :

- part nationale de publication ;
- indice de spécialisation scientifique ;
- indice d'impact ;
- part d'articles en co-publications.

Ces informations sont complétées par une analyse des financements de l'ANR, des lauréats de l'IUF et des bourses ERC.

La recherche en Corse est essentiellement publique et majoritairement portée par l'université de Corte.

Elle est structurée autour de deux Unités mixtes de recherche (UMR) et d'une fédération de recherche, avec le CNRS.

Une dynamique de recherche émerge autour des problématiques environnementales et de développement durable.

Les financements de la recherche demeurent très faibles.

► Des dépenses en R&D très limitées

La DIRDE n'est pas connue pour des raisons de confidentialité.

La DIRDA est la plus faible de France (14,5 M€) et représente seulement 0,2% du PIB de la région.

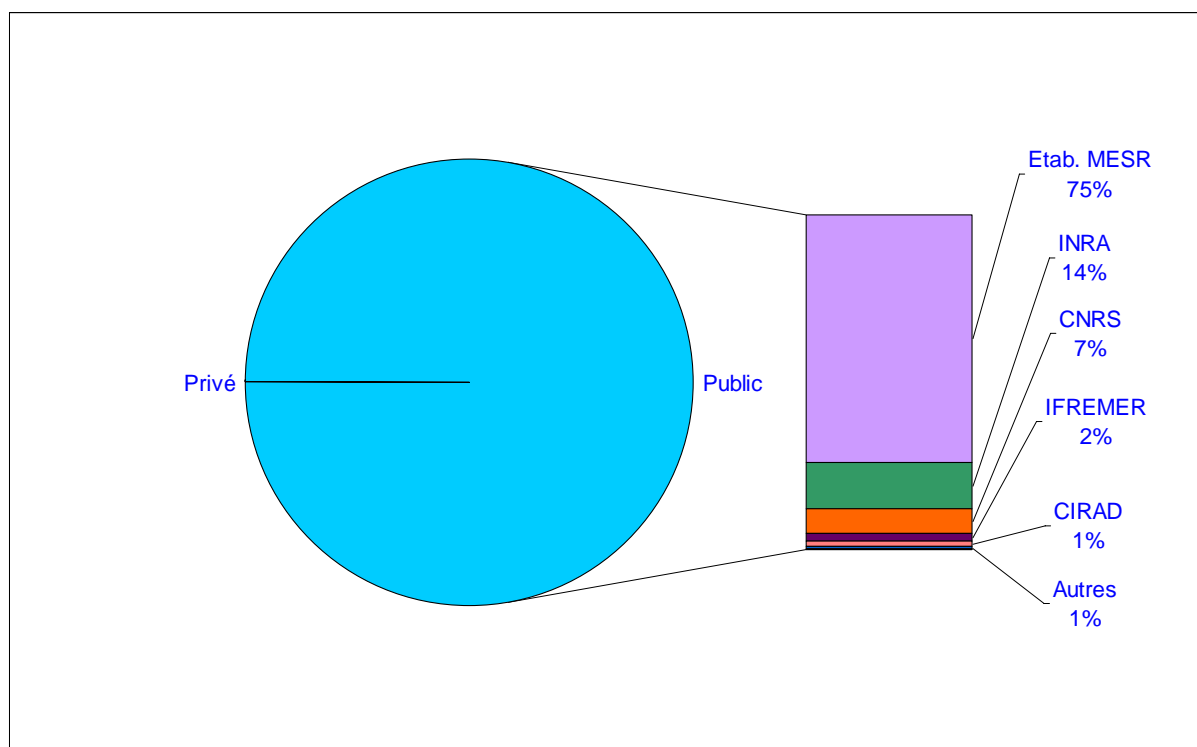
► Une recherche publique portée par l'université

• **Un tissu de TPE/PME peu favorable à l'émergence d'une recherche privée**

Le nombre exact de chercheurs dans les entreprises en 2008 n'est pas connu. Il est a priori très faible, à l'exception de 2 entreprises :

- Corse composites aéronautiques est la seule PME innovante dépassant la centaine d'employés en Corse (environ 130). Elle est spécialisée dans le domaine des matériaux pour l'aéronautique et compte EADS parmi ses clients, entre autres ;
- le groupe Raffali est à l'origine tourné vers les domaines du génie civil et de l'équipement électrique. Cette entreprise s'oriente désormais vers le domaine des énergies renouvelables. Elle est impliquée dans le projet Myrte (projet détaillé ultérieurement dans ce document).

Graphique 5 – Région Corse : répartition des ETP chercheurs par catégorie d'employeurs en 2008 (source Sies)



- **3/4 des chercheurs de la recherche publique sont à l'université**

Tableau 9 – Région Corse : ETP chercheurs des principaux opérateurs de la recherche publique en 2008 (source Sies, traitement Service de la coordination stratégique et des territoires)

Principaux opérateurs publics	Effectifs	Poids national des effectifs régionaux	Répartition régionale
Établissements MESR	101	0,2%	75%
Inra	19	0,6%	14%
CNRS	10	0,1%	7%
Ifremer (Épic)	3	0,4%	2%
Cirad (Épic)	2	0,2%	1%
Autres *	2	1,8%	1%
Total	137	0,1%	100%

* Oséo et MAEE (Ministère français des affaires étrangères et européennes)

En 2008, la région compte 137 ETP chercheurs dans la recherche publique dont les trois quarts sont à l'université.

À Corte, sont implantés le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la recherche agronomique (Inra). Le CNRS est aussi présent à Ajaccio.

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) sont installés dans les mêmes locaux à Bastia.

Dans la plaine orientale, San Giuliano accueille des agents de l'Inra et du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

- **La recherche universitaire restructurée et plus dynamique mais encore peu visible**

Depuis plusieurs années, l'université de Corte a fait des choix stratégiques qui se sont traduits par une volonté de structuration de la recherche. Cet effort a conduit à des regroupements et à une diminution du nombre de laboratoires qui sont passés de 6 en 2004 à 4 en 2007. En 2010, l'université compte :

- 2 Unités mixtes de recherche, l'UMR-CNRS « Sciences pour l'environnement » (SPE) et l'UMR-CNRS « Lieux, identités, espaces, activités » (Lisa) ;
- 1 Fédération de recherche CNRS « Environnement et société » (Fres) ;
- 1 Équipe de recherche technologique (ERT) « aspects juridiques du patrimoine des personnes physiques et des entreprises ».

L'UMR SPE se structure autour des projets suivants :

- feux de forêt
- énergies renouvelables
- ressources naturelles
- gestion et valorisation des eaux en Méditerranée

L'UMR LISA se structure autour des projets suivants :

- technologies de l'information et de la communication
- dynamiques des territoires et développement durable
- identités, cultures : les processus de patrimonialisation

L'Institut d'études scientifiques de Cargèse (50 km au nord d'Ajaccio) est une unité mixte de service de l'université labellisée par le CNRS. L'UMS-CNRS 820 a pour mission d'organiser des conférences scientifiques internationales de haut niveau, rassemblant de grandes institutions comme la Nasa, le CEA, le Cern et des écoles thématiques à caractère scientifique avec un champ thématique pluridisciplinaire.

- **La recherche consacrée aux énergies renouvelables**

Arts et Métiers ParisTech positionne le centre de Bastia comme « une place forte dans la compétence de formation et de recherche sur les énergies renouvelables dans son réseau d'établissements ». Ce centre souhaite en effet développer la formation sur les thématiques « Haute qualité environnementale » (HQE) et « Maîtrise de l'énergie » (MDE). Le centre Arts et Métiers ParisTech de Bastia a un projet de recherche dans le domaine des énergies renouvelables, secteur sur lequel l'université de Corte est bien positionnée. Les discussions entre les différents partenaires susceptibles d'être impliqués dans ce projet sont en cours.

- **Les axes de recherche des organismes fortement orientés vers l'agro-écologie, le littoral et les ressources halieutiques**

- Le centre de recherche de l'Inra en Corse regroupe 70 agents, dont une vingtaine de chercheurs et d'ingénieurs. L'Inra est le premier organisme de recherche publique dans l'île par son effectif et ses structures :
 - À Corte, une quinzaine d'agents dont la moitié de chercheurs et d'ingénieurs, travaillent sur les liens entre l'élevage et les cultures. L'unité de Corte est structurée autour de 3 axes dont la qualification territoriale des produits et les dispositifs de gouvernance des territoires pastoraux méditerranéens ;
 - À San Giuliano, une quarantaine d'agents dont une dizaine d'ingénieurs travaillent sur les agrumes. L'Inra dispose d'un domaine expérimental de 100 ha abritant entre autres la collection de ressources génétiques de près de 1 200 espèces et variétés. Il s'agit d'une des cinq collections les plus importantes au monde. Deux chercheurs du Cirad sont accueillis par

convention au sein de l'unité de recherche « génétique et écophysiologie de la qualité des agrumes » Inra-Cirad. Le partenariat fructueux entre l'Inra et le Cirad, soutenu par la CTC, a abouti au niveau local à la mise en place de l'Indication géographique protégée (IGP) « clémentine de Corse ».

- L'Ifremer dispose d'une station implantée à Bastia. Rattachée au laboratoire Provence-Alpes-Côte d'azur du département « Environnement littoral ressources aquacoles », l'équipe de chercheurs de la station Ifremer de Corse participe au projet de recherche sur l'étude des eaux en Méditerranée et réalise des prélèvements et des mesures sur les eaux de Corse.

L'Ifremer coopère avec l'université de Corte dans le cadre d'un groupement de recherche relatif à la « gestion des écosystèmes littoraux méditerranéens » et collabore avec la CTC sur des actions de recherche et d'expertise relatives à :

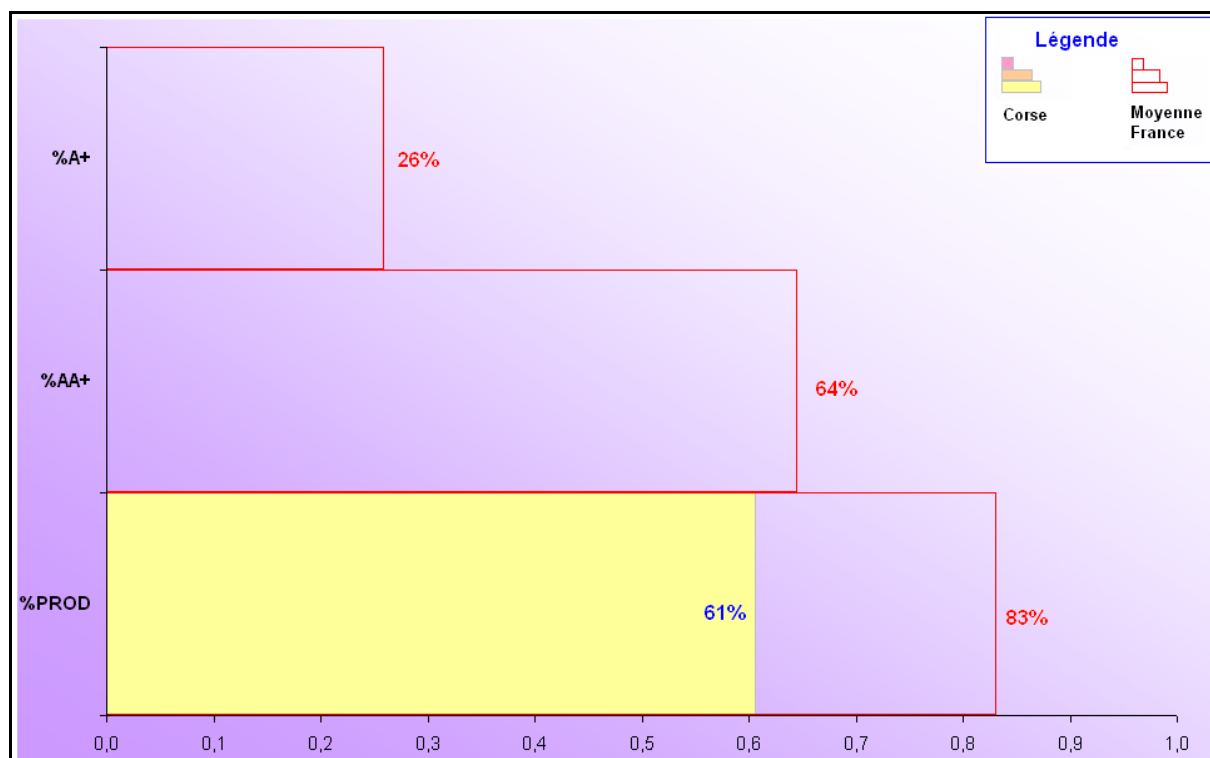
- l'accompagnement du développement durable de la filière aquacole marine en Corse ;
 - la valorisation de ressources halieutiques ;
 - la gestion intégrée des zones côtières ;
 - le devenir des contaminants chimiques et microbiologiques d'origine anthropique et/ou telluriques.
- Bioscope-Corse-Méditerranée (Observatoire du vivant en Méditerranée) est un projet financé par la CTC qui doit permettre un recueil permanent et continu d'un grand nombre de données sur la vie, animale et humaine, saine et pathologique et sur leurs interactions. Coordonné par l'Inserm et l'Inra, Bioscope associe différents acteurs, dont le Cirad. Ses deux principales activités en Corse sont :
 - la veille sanitaire relative aux pathologies classiques suite à la mise en place d'un réseau de médecins sentinelles ;
 - une étude épidémiogénétique sur la sclérose en plaque.
 - Le BRGM dispose en Corse d'un Service géologique régional (SGR) dont les compétences principales sont centrées sur l'hydrogéologie et l'étude du littoral. Cette équipe est spécialisée dans les domaines des eaux souterraines et du patrimoine bâti.

► L'évaluation de la recherche

• 86 producteurs

Selon les données 2007 de l'Aeres, la Corse compte 142 enseignants-chercheurs et chercheurs (effectifs déclarés par les établissements dans leurs unités de recherche) dont 61% sont producteurs, soit 86 enseignants-chercheurs et chercheurs. Ce taux, inférieur à la moyenne nationale (France 83%), est plus faible que la moyenne de l'ensemble des régions dont les établissements relèvent de la vague B (75,7%).

Graphique 6 – Région Corse : proportion d’enseignants-chercheurs et chercheurs produisant rapportés aux effectifs déclarés par les établissements dans leurs unités de recherche en 2007 (source Aeres)



- **1 IUF**

Sur la période 2006-2010, 1 enseignant-chercheur est membre de l’IUF en Lettres, Sciences humaines et sociales.

- **265 M€ de soutiens financiers auprès de l’ANR**

Tableau 10 – Région Corse : répartition des dotations ANR par axe thématique en 2009 (source ANR, traitement Sies)

Départements scientifiques	Montant en €	Répartition régionale	Répartition pour la France métropolitaine	Poids national
Programmes non-thématiques	0	0,0%	33,2%	0,0%
Énergie durable et environnement	0	0,0%	13,6%	0,0%
Sciences et technologies de l’information et de la communication	204 043	77,0%	17,9%	0,2%
Écosystèmes et développement durable	60 840	23,0%	8,7%	0,1%
Biologie et Santé	0	0,0%	17,7%	0,0%
Sciences humaines et sociales	0	0,0%	1,9%	0,0%
Ingénierie, procédés et sécurité	0	0,0%	7,0%	0,0%
Total soutiens obtenus auprès de l’ANR	264 883	100,0%	100,0%	0,3%

En 2009, l’Agence nationale de la recherche (ANR) a octroyé 265 k€ à la Corse, ce qui positionne la région au dernier rang national. Seuls deux départements scientifiques ont été soutenus par l’ANR :

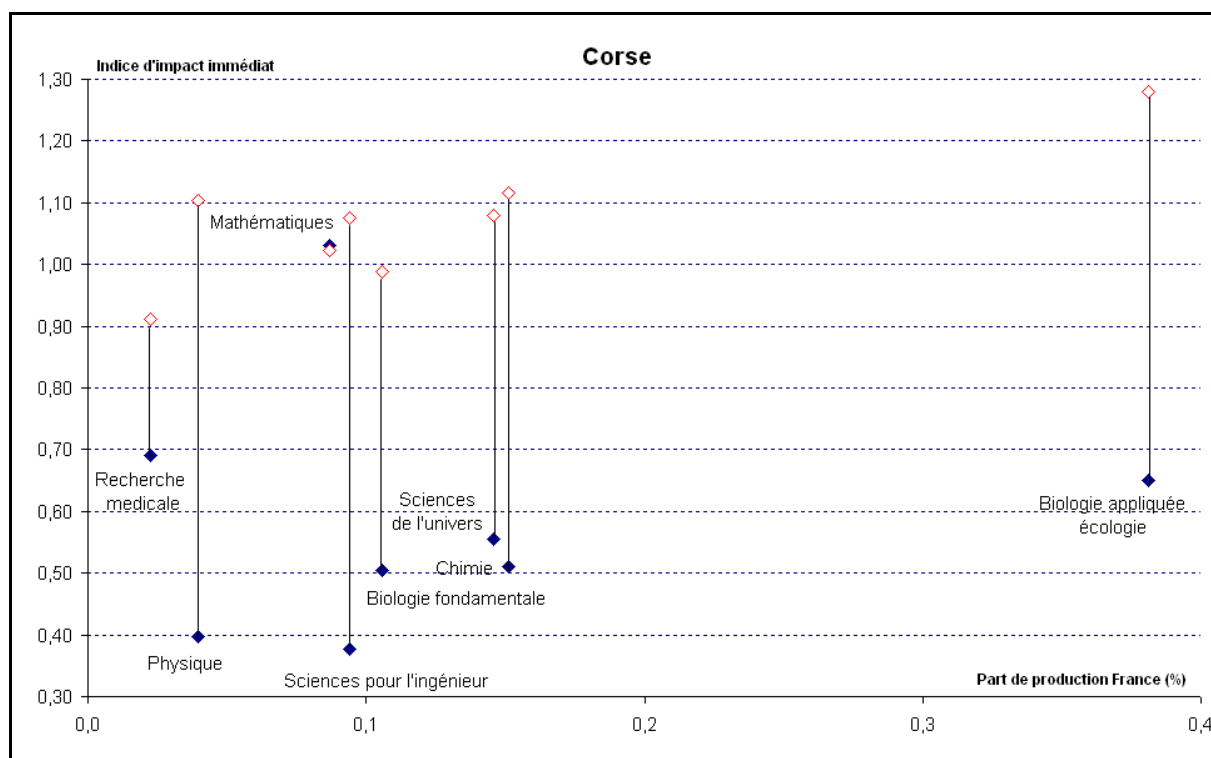
les Stic qui ont obtenu plus des 3/4 des soutiens (77%, France 18%) et Ecosystèmes et développement durable (23%, France 8,7%).

► La production scientifique (hors SHS)

La production scientifique de la Corse est trop modeste pour permettre de proposer des indicateurs significatifs. Toutefois, on peut noter une évolution positive ces dernières années. Le nombre de publications est passé de 36 en 2003 à 42 en 2008. Toute proportion gardée, la Corse est fortement spécialisée en Biologie appliquée-écologie et dans une moindre mesure en Sciences de l'univers et en Chimie.

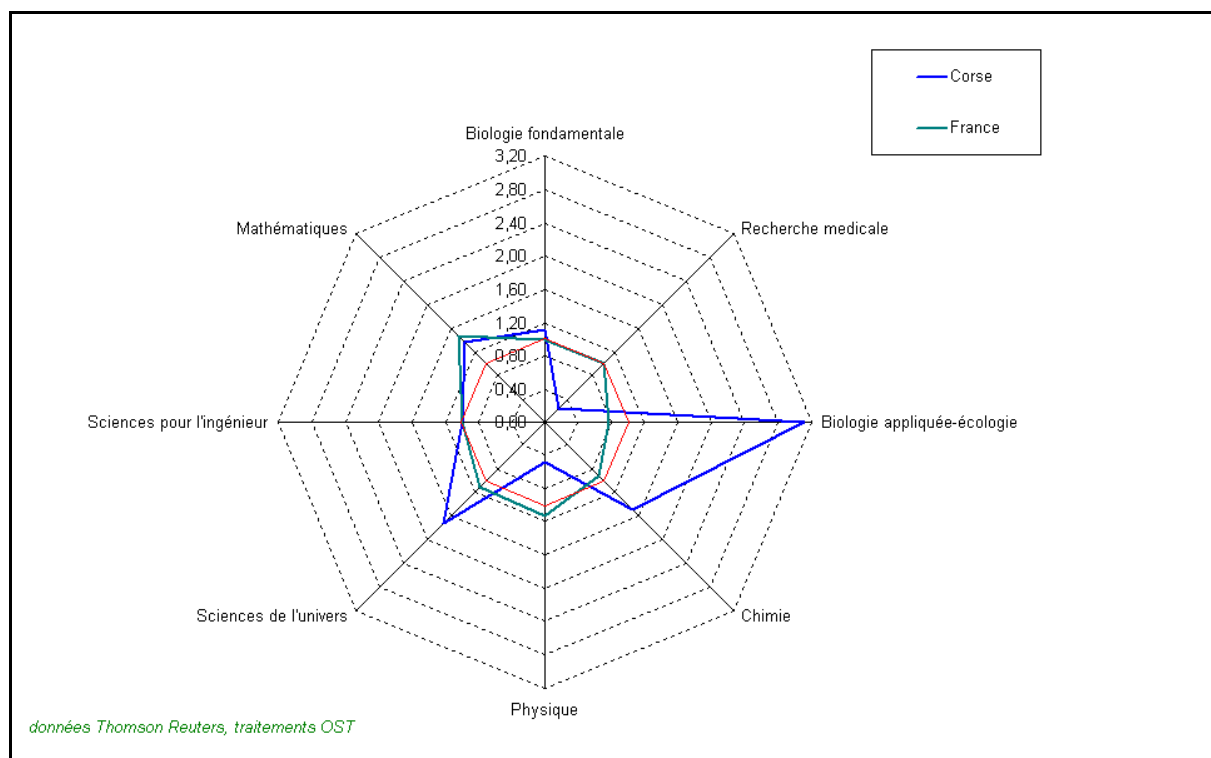
- **Indice d'impact**

Graphique 7 – Région Corse, publications scientifiques : part nationale et indice d'impact en 2008, le symbole \diamond marque les indices d'impact de la France (source OST 2008)



- **Indice de spécialisation**

Graphique 8 – Région Corse, publications scientifiques : indice de spécialisation en référence mondiale par discipline scientifique en 2008 (source OST)



- **Une stratégie internationale à construire**

Aucune statistique relative aux copublications internationales des chercheurs en Corse n'est disponible. Cependant, de nombreux partenariats existent entre chercheurs. Parmi les pays concernés, on peut citer l'Italie avec la Sardaigne (Interreg), le Vietnam, la Tunisie et le Maroc (soutien CTC et MAEE), la Bulgarie et la Roumanie (accord franco-Peco), la Côte-d'Ivoire et la Chine.

La mise en place du PRES université euro-méditerranéenne permettra à la Corse d'envisager une mise en réseau des chercheurs avec l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée, dont l'objectif consiste à accroître la visibilité scientifique autour des thématiques de l'eau, de la mer, de la biodiversité et du développement durable.

► **Les Cifre**

La présentation de dossiers de demande de convention industrielle de formation pour la recherche en entreprise (Cifre) en Corse est très difficile, étant donné la caractéristique du tissu économique qui est constitué principalement de TPE. Les entreprises de la région ont proposé 3 contrats Cifre en 2007, aucun en 2008 et 1 en 2009. L'université a accueilli 2 doctorants bénéficiant d'un contrat Cifre en 2007, aucun en 2008 et 1 en 2009.

Le faible nombre de doctorants bénéficiaires de Cifre a incité la CTC à mettre en place en 2009 le dispositif « Corse esprit d'entreprise » (C2E). Il s'agit d'un système de financement de bourses, allant du baccalauréat au post-doctorat, qui encourage les jeunes diplômés à intégrer le monde de l'entreprise par l'obtention de bourses attractives, tant pour les étudiants que pour les entreprises.

4. LE POTENTIEL D'INNOVATION

i Les stratégies régionales de l'innovation (SRI) sont élaborées à l'initiative de l'Union européenne dans le cadre d'une démarche partenariale entre les services déconcentrés de l'État et les Conseils régionaux.

La stratégie régionale de l'innovation (SRI) est en cours d'élaboration.

Les activités d'innovation sont peu développées en Corse. Un diagnostic économique de l'innovation dans la région élaboré par l'Agence de développement économique de la Corse (Adec) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a mis en évidence l'existence de freins à l'émergence et au développement de l'innovation dans la région :

- la faiblesse du tissu industriel ;
- la surreprésentation des secteurs d'activité à faible productivité (commerce, construction) ;
- un appareil productif atomisé et hypertrophié ;
- peu d'entreprises de taille moyenne ;
- le faible rayonnement des entreprises ;
- des chefs d'entreprise âgés ;
- un niveau de diplômes inférieur à la moyenne nationale.

Cependant, ce diagnostic signale l'existence de leviers permettant l'émergence et le développement de l'innovation en Corse :

- une croissance économique soutenue ;
- le décollage du secteur des services aux entreprises (conseils, assistance) ;
- le dynamisme des créations d'entreprises ;
- la vigueur de la création d'emploi, en particulier dans les secteurs marchands ;
- le niveau de qualification en nette progression ;
- la forte attractivité du territoire, y compris pour les actifs.

La Corse participe à 2 pôles de compétitivité : CapEnergies et Mer Paca.

► La participation de la Corse aux pôles de compétitivité CapEnergies et Mer Paca

- *La plateforme R&D de Vignola : l'implication de la Corse dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables à travers les projets Myrte et Paglia Orba*

La Corse a noué des liens étroits avec le pôle de compétitivité CapEnergies de la région Paca. Ce pôle compte 400 membres dont 55 en Corse. À l'intérieur de ce pôle, la Corse joue un rôle moteur au sein du réseau Ilenergies (réseau qui constitue un cadre de réflexion et de coopération entre les

régions insulaires sur les problématiques énergétiques insulaires), l'objectif étant de monter des projets avec ses partenaires de La Réunion et de la Guadeloupe.

Le projet de plateforme R&D à Vignola, près d'Ajaccio, initiée par l'université de Corte, le groupe Raffalli (société corse spécialisée dans les réseaux électriques et le développement des énergies renouvelables), Hélion (société spécialiste dans la filière hydrogène, filiale d'Areva) et le CEA, a été labellisé par le pôle de compétitivité CapEnergies en janvier 2007. Elle est financée par la CTC, l'État et l'Union européenne. L'Ademe et EDF sont des partenaires privilégiés du projet. Les sociétés Héliotrop, Sevil et Studer ont émis leur intérêt à y participer. La plateforme s'appuie sur 2 plateaux technologiques :

- l'objectif du projet Myrte consiste à étudier le stockage des énergies renouvelables sous la forme d'hydrogène réutilisable à travers des piles à combustible ;
- porté par l'université de Corte et le CEA (à travers l'Institut national de l'énergie solaire - Ines), le projet de Paglia Orba a fait l'objet d'une labellisation du pôle de compétitivité CapEnergies. L'objectif consiste à expérimenter toutes les solutions possibles de stockage de l'électricité solaire produite par le photovoltaïque.

• **La plateforme marine Stella Mare : vers une maîtrise et une gestion intégrée des ressources halieutiques et littorales de Corse**

Le projet de création de la « plateforme marine » Stella Mare sur le cordon lagunaire de Biguglia est porté par l'université de Corse et le CNRS. Il est destiné à améliorer les connaissances relatives aux ressources halieutiques et littorales corses. Il est soutenu par les acteurs scientifiques, professionnels (pêcheurs, aquaculteurs), politiques et financiers de l'île. Les objectifs du projet Stella Mare sont les suivants :

- préserver les écosystèmes et la biodiversité ;
- assurer la restauration des pêcheries à un niveau optimal ;
- développer l'élevage d'espèces du littoral corse par de nouvelles techniques de production et de réensemencement.

Cette plateforme s'organise en 3 pôles :

- transfert de technologie en aquaculture ;
- recherche ;
- formations pour les professionnels.

La plateforme marine Stella Mare bénéficie d'une double labellisation du PRES Université euro-méditerranéenne et du Pôle Mer Paca. Ce centre a vocation à s'inscrire dans de nombreux programmes de recherche fondamentale et appliquée européens et internationaux.

Le projet Stella Mare global a été chiffré à 11 M€ par l'université. A l'avenir, il est prévu de réhabiliter les bâtiments actuels et d'implanter des équipements lourds pour permettre l'élevage d'alevins et des transferts de technologies vers les aquaculteurs (6 M€). Des discussions sont engagées entre l'université de Corte et l'Ifremer au sujet de la constitution d'une équipe technique chargée de mettre en œuvre le projet scientifique adossé à cette plateforme marine.

► **L'association Corsic'agropôle**

L'association Corsic'agropôle de San Giuliano née en mai 2009 est porteuse du pôle régional d'excellence de production végétale en Corse. Entre autres, les objectifs consistent à développer les filières végétales insulaires par l'innovation et le transfert de technologies et à renforcer la compétitivité des exploitations.

► **Les principaux dispositifs de soutien à l'innovation**

Le dispositif de valorisation de la recherche et de transfert de technologie en Corse est constitué d'une agence de développement économique, d'un incubateur, d'une plateforme technologique et d'un réseau de développement technologique. Il n'y a pas de projet Carnot, ni CRT.

- ***L'Agence de développement économique de la Corse (Adec)***

Créée en 1992, l'Adec est l'outil de la mise en œuvre de la politique économique de la CTC.

- ***L'incubateur technologique territorial de Corse (I2TC)***

Créé en 2005, l'incubateur régional I2TC est porté par l'Adec et financé par la CTC et l'État (MESR). Il dispose d'une antenne à Bastia et à Ajaccio.

- ***La plateforme technologique (PFT) Conception et prototypage***

La PFT Conception et prototypage située à Ajaccio est la seule PFT homologuée par le MESR en Corse. Elle dispose d'une antenne à Bastia et à Corte. La PFT lie le lycée Laetitia d'Ajaccio avec le lycée technique de Montesoro de Bastia et l'IUT de Corte. L'activité de cette PFT reste stable, mais très en-dessous du budget prévu au CPER.

- ***Le réseau de développement technologique (RDT) de Corse***

► **La création d'entreprises innovantes**

En Corse, la grande majorité des entreprises sont des TPE avec 1 à 3 employés. De nombreuses très petites structures se créent, mais peu sont réellement innovantes. On note cependant plusieurs créations d'entreprises dans le domaine des TIC et de l'énergie solaire, en incubation à Ajaccio, dont on peut voir les prototypes de produits sur la plateforme de Vignola. En 2009, une plateforme de financement des entreprises innovantes vient d'être créée, associant l'Adec, Oseo, la Chambre des dépôts et consignation et des banques privées.

De 2005 à 2009, l'incubateur régional a accompagné la création de 4 entreprises (2 en 2008 et 2 en 2009). Sur la même période, 3 entreprises issues du concours d'aide à la création d'entreprises ont été créées (1 en 2007 et 2 en 2008).

5. LES DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES

 Les informations socio-économiques proviennent principalement de l'Insee.

La région se caractérise par :

- une forte croissance démographique ;
- un solde migratoire positif ;
- un solde naturel extrêmement faible ;
- la densité de population la plus faible de France ;
- le vieillissement de la population ;
- des productions agricoles réputées mais un secteur qui emploie peu de personnes ;
- une absence de tradition industrielle ;
- une forte présence du secteur tertiaire.

► Données et évolution démographiques

Tableau 11 – Région Corse : les grands chiffres (source Insee)

	Territoire en km ²	Population légale 1999	Population légale 2008	Évolution 2008/1999	Densité 2008	Taux de chômage*	PIB/emploi en euros**
Corse	8 680	260 196	302 966	16,4%	35	8,8%	65 247
France métropolitaine	543 965	58 518 395	62 134 963	6,2%	114	9,3%	75 251

* : estimation provisoire 3^e trimestre 2010

** : données provisoires 2009

• La plus faible densité de France

L'espace régional est structuré autour de 2 pôles urbains, Bastia et Ajaccio, qui regroupent à eux seuls un peu moins de la moitié de la population. Avec 35 hab./km², la densité de population demeure la plus faible de France.

• La plus forte croissance démographique française

La Corse figure parmi les régions françaises ayant connu la plus forte croissance démographique depuis 1999 (1,8% par an contre 0,7% au niveau national). Cette évolution provient exclusivement des flux migratoires. À l'exception des jeunes de 20 à 29 ans, qui quittent la région pour poursuivre leurs études ou rechercher un premier emploi, le solde migratoire est positif dans toutes les tranches d'âge. En revanche, le solde naturel est extrêmement faible en Corse depuis 30 ans.

- **Une population de plus en plus âgée**

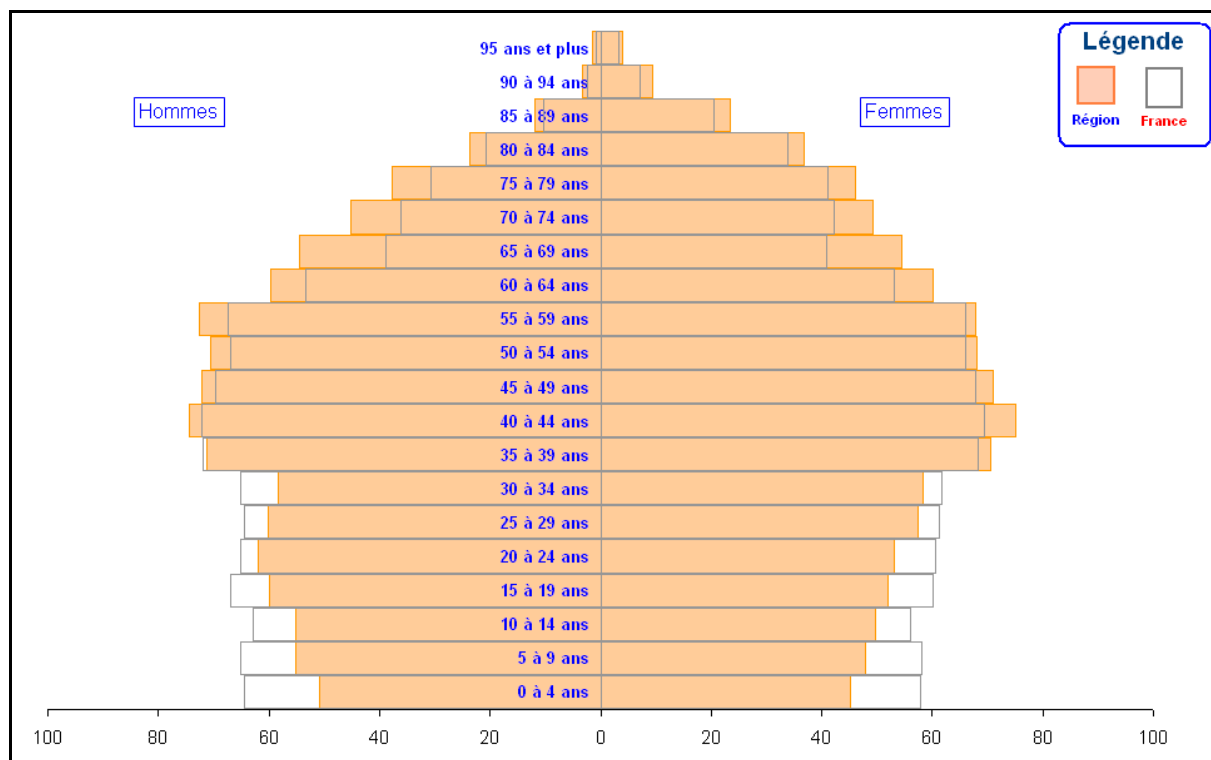
Tableau 12 – Région Corse : répartition par tranches d'âge de la population en 2008 (source Insee)

Tranches d'âge	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et +
Corse	20,8%	24,3%	28,8%	16,2%	9,9%
France métropolitaine	24,7%	26%	27,4%	13,3%	8,6%

La proportion des jeunes de moins de 20 ans ne cesse de diminuer. L'Insee ne prévoit pas d'amélioration, les indicateurs de fécondité et de natalité étant très nettement inférieurs à la moyenne nationale.

Comme partout ailleurs sur le continent, la population corse a vieilli depuis 1999, mais le vieillissement démographique y est plus important qu'au niveau national. Un habitant sur quatre a plus de 60 ans contre un sur cinq en France métropolitaine. La population active a progressé. Malgré cette hausse, la proportion d'actifs en Corse reste en deçà du taux national.

Graphique 9 – Région Corse : pyramides des âges en 2008 (source Insee, traitement Service de la coordination stratégique et des territoires)



- **Une forte attractivité de la Corse, y compris des actifs**

Les arrivées d'actifs en Corse sont près de trois fois supérieures à celles des retraités. La région attire l'ensemble des catégories sociales, y compris les cadres. L'arrivée de cadres n'est pas forcément un levier pour l'innovation. En effet, ils abondent surtout les secteurs non marchands et en particulier l'administration. Dans le secteur marchand, seules les activités de conseil et assistance bénéficient d'entrées de cadres significatives mais insuffisantes toutefois pour en élever réellement le niveau de qualification (Source Insee/Adec, Les dossiers de l'économie corse, L'innovation en Corse : éléments de cadrage, 2009).

► La scolarisation et le niveau de qualification en Corse

• Un taux de scolarisation en progression

Le taux de scolarisation des jeunes corses demeure parmi les plus faibles de France métropolitaine. Il faut cependant noter que celui-ci augmente nettement depuis 1999. En 2006, 43% des jeunes âgés de 15 à 29 ans sont inscrits dans un établissement d'enseignement. C'est 3,5 points en-dessous de la moyenne nationale.

Ce phénomène est particulièrement marqué à la fin du secondaire. En Corse, 60% des 18-21 ans sont scolarisés (France : 68%). En revanche, l'écart se réduit pour les jeunes âgés entre 22 et 24 ans. 25% des jeunes résidant en Corse sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, ce qui situe la région au milieu du classement des régions françaises.

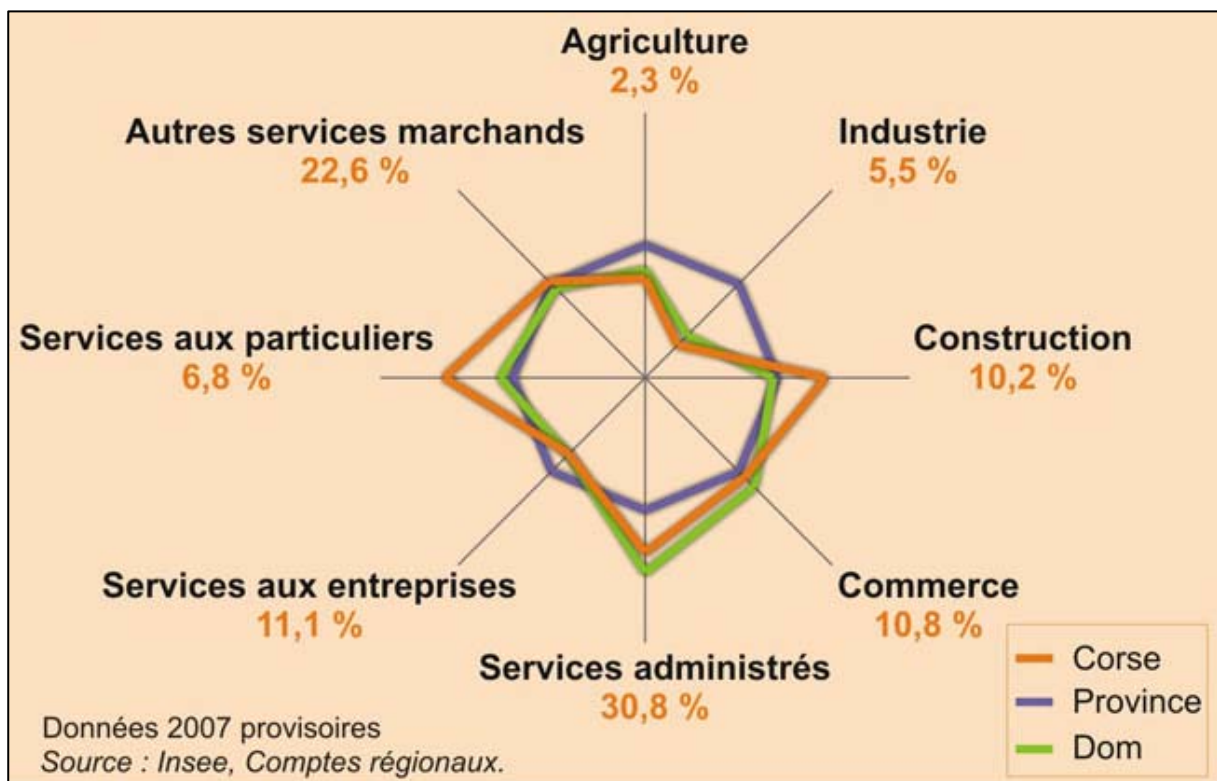
• Peu de diplômés de l'enseignement supérieur

Selon les études réalisées par l'Insee en 2004, 22% des jeunes de la région âgés de 20 à 29 ans n'ont aucun diplôme (France 13%). Par ailleurs, 46% des corses ont au plus le BEPC ou le brevet (France 39%). Enfin, la proportion de corses diplômés de l'enseignement supérieur (17%) est inférieure de 4 points à la moyenne nationale (21%).

18% des corses sont titulaires d'un CAP ou un BEP. Il s'agit de la part la moins élevée de toutes les régions métropolitaines. Ce phénomène reflète notamment le développement limité des filières professionnelles en Corse. Ce constat est en partie lié à la structure même du tissu socio-économique de la région. Pourtant, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont particulièrement recherchés sur le marché du travail. Ils ne représentent que 9% des chômeurs déclarés en Corse (France 27%).

► La prépondérance du tourisme et de la construction dans l'économie régionale

Graphique 10 – Région Corse : comparaison de la répartition sectorielle de la valeur ajoutée (source Insee)



La répartition sectorielle de la richesse produite en Corse est caractérisée par le poids majeur de l'administration et par une industrie et un secteur agricole peu développés. Elle se distingue donc nettement de celle de l'ensemble des autres régions françaises.

- **La reconnaissance d'une agriculture de qualité**

L'agriculture corse est marquée par la dualité entre les zones d'élevage situées en montagne et la plaine, essentiellement la côte orientale où prédominent les cultures pérennes. Les productions porcines, ovines, caprines, viticoles, ostréicoles, castanéicoles et apicole font la réputation de la Corse. Cependant, en 2007, le secteur agricole représente environ 2% du PIB régional et 5000/6000 emplois.

- **Une région dépourvue de tradition industrielle mais existence de quelques entreprises à fort potentiel**

Le tissu industriel est très restreint en Corse. L'activité industrielle corse se concentre essentiellement sur deux secteurs : les industries agro-alimentaires (IAA) et la construction. Les IAA représentent environ 2 200 salariés, soit 40% de l'emploi salarié total de l'industrie. Le secteur de la construction, représentant 11% de la valeur ajoutée, est un pilier de l'économie régionale tant par son poids que par son dynamisme.

La Corse compte :

- environ 20 000 entreprises dont 95% d'entre elles comprennent moins de 10 salariés exerçant dans les activités de commerce et de service ;
- à peine une quarantaine d'entreprises industrielles dont moins de la moitié emploient plus de 20 personnes et une seule plus de 100 personnes.

- **Une place prépondérante du secteur tertiaire**

Essentiellement tertiaire, la Corse est moins sensible aux fluctuations de la conjoncture internationale. Les services marchands bénéficient notamment de l'importance des activités touristiques. Les services administrés sont surreprésentés.

- **La valorisation des ressources halieutiques : la pêche, la pisciculture et la conchyliculture**

La flottille corse est composée de 195 navires (pêche annuelle : 1 200 tonnes). 7 entreprises produisent du loup, de la daurade et du maigre (production annuelle : 1 250 tonnes de poissons). 3 entreprises produisent des huitres creuses, des huitres plates et des moules (production annuelle : 950 tonnes de coquillages).

Tableau 13 – Région Corse : les 5 principaux secteurs économiques selon les effectifs employés en 2007 (source ministère en charge de l'industrie)

Secteurs économiques (Nes114)	Poids du secteur dans l'industrie régionale	Poids national de l'industrie régionale
Industries agricoles et alimentaires	30%	0,1%
Construction aéronautique et spatiale	13,6%	0,2%
Extraction de produits de carrières et minéraux divers	9,4%	0,7%
Fabrication d'éléments en métal pour la construction	8,1%	0,3%
Fabrication de produits en céramique et de matériaux de construction	7,3%	0,2%

Tableau 14 – Région Corse : les établissements de plus de 250 salariés en 2008 (source Insee)

Rang	Établissement	Tranche d'effectifs	Secteur d'activité
1	Centre hospitalier général de Bastia	1 500 à 1 999 salariés	Activités pour la santé humaine
2	Centre hospitalier d'Ajaccio	1 000 à 1 499 salariés	Activités pour la santé humaine
3	Collectivité Territoriale de Corse	1 000 à 1 499 salariés	Administration publique
4	Commune d'Ajaccio	1 000 à 1 499 salariés	Administration publique
5	Département de la Corse du Sud	750 à 999 salariés	Administration publique
6	Commune de Bastia	500 à 749 salariés	Administration publique
7	Département de Haute Corse	500 à 749 salariés	Administration publique
8	Corssad	250 à 499 salariés	Hébergement médico-social et social et action sociale
9	Centre hospitalier départemental Castelluccio	250 à 499 salariés	Activités pour la santé humaine
10	Compagnie Corse Méditerranée	250 à 499 salariés	Transports et entreposage
11	Pacam 2	250 à 499 salariés	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles
12	Hyper Rocade 2	250 à 499 salariés	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles
13	Université de Corse P Paoli	250 à 499 salariés	Enseignement
14	Sce départemental incendie et secours	250 à 499 salariés	Administration publique
15	Société Air France	250 à 499 salariés	Transports et entreposage
16	Hypermarché Corsaire	250 à 499 salariés	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles
17	Société Air France	250 à 499 salariés	Transports et entreposage
18	Sce départemental incendie et secours	250 à 499 salariés	Administration publique

► Les filières émergentes en Corse

Aux côtés du développement des énergies nouvelles et renouvelables, on peut citer la filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM), représentée par 6 producteurs/distillateurs d'huiles essentielles.

Ce projet est soutenu au niveau local (université de Corte, CTC, Adec, DRRT), national (CPER, Inra, Inserm) et international (coopération avec l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Vietnam, l'Italie et l'Espagne). L'UMR CNRS 6134 SPE dispose d'un plateau technique performant et récent pour une définition et le suivi de la qualité des huiles essentielles. Les conventions prévoient explicitement un volet prestation de service et un volet recherche. Les chercheurs travaillent en collaboration étroite avec les producteurs, les distillateurs et le Conservatoire botanique de Corse.

C. ANNEXES

LEXIQUE

Aides d'urgence annuelles

L'aide d'urgence annuelle doit permettre de répondre à certaines situations pérennes d'étudiants ne pouvant donner lieu au versement d'une bourse d'enseignement supérieur en raison de la non-satisfaction d'au moins une des conditions imposées par la réglementation des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux.

Apprentissage

L'apprentissage (Code du Travail - 6ème partie - Livre II) est une forme d'éducation alternée qui a pour but de donner à des jeunes de 16 à 25 ans une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, à durée déterminée, conclu entre l'apprenti et l'employeur.

Bourses Erasmus

Les bourses Erasmus sont ouvertes aux étudiants qui ont achevé une première année d'études dans un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme national et qui choisissent d'étudier pendant trois mois et jusqu'à un an dans un établissement partenaire à l'étranger. Durant sa mobilité, l'étudiant reste inscrit dans son établissement d'origine en France. Elles ne sont pas les seules aides à la mobilité des étudiants inscrits dans un établissement français mais constituent un indicateur de la mobilité sortante permettant des comparaisons entre territoires.

Bourses sur critères sociaux

Les bourses sur critères sociaux sont calculées en tenant compte des ressources et des charges des familles d'étudiants. Elles comprennent 7 échelons (de 0 à 6), l'échelon 0 correspondant à l'exonération des droits universitaires dans l'enseignement supérieur public et de la cotisation à la Sécurité sociale étudiante et les échelons 5 et 6 aux situations les plus défavorisées.

Chercheurs : voir personnels de recherche

CIFRE

Le dispositif CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux aboutiront à la soutenance d'une thèse en trois ans.

Crédit d'impôt recherche

Le crédit impôt recherche (CIR) est une mesure fiscale créée en 1983, pérennisée et améliorée par la loi de finances 2004 et à nouveau modifiée par la loi de finances 2008. Depuis le 1er janvier 2008, il consiste pour les entreprises industrielles, commerciales et agricoles en un crédit d'impôt de 30 % des dépenses de R&D jusqu'à 100 millions d'euros et 5% au-delà de ce montant. Les entreprises entrant pour la première fois dans le dispositif bénéficient d'un taux de 50 % la première année puis de 40 % la deuxième année.

Il constitue un bon indicateur de l'effort de recherche-développement des entreprises.

CRT, CDT, PFT

La labellisation des structures de transfert et de diffusion de technologies à destination des PME, mise en place au cours de l'année 2007, permet aux délégués régionaux à la recherche et à la technologie (DRRT) d'apporter un soutien financier à 3 types de structures :

- le label «centre de ressources technologiques» (CRT) pour les centres prestataires ;
- le label «cellule de diffusion technologique» (CDT) pour les centres interface ;

- le label «plate-forme technologique» (PFT).

Cursus LMD

Les formations prises en compte dans le cursus L (licence) sont les DUT, les licences, les licences professionnelles, les PCEM1 et PCEP1 (première année des premiers cycles des études médicales ou pharmaceutiques).

Les formations prises en compte dans le cursus M (master) sont les masters proprement dit, les formations d'ingénieurs y compris les préparations intégrées, les DE en médecine, odontologie et pharmacie.

Les formations du cursus D (doctorat) comprennent le doctorat et l'habilitation à diriger les recherches.

Déclarés

Le nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs déclarés correspond aux listes fournies par chaque établissement lors de la procédure d'évaluation des unités de recherche par l'Aeres, corrigées pour ne retenir que les enseignants-chercheurs affectés aux établissements concernés.

Demandes de brevets européens (OST)

Les indicateurs sur les brevets sont considérés comme une bonne approche pour mesurer la capacité et la position technologiques des régions. L'Office européen des brevets (OEB) établit un système unifié de dépôt et de délivrance de brevets pour les pays européens signataires de la convention de Munich, produisant dans chaque État désigné par le déposant les mêmes effets qu'un brevet national déposé dans plusieurs pays. Toute demande européenne est automatiquement publiée dix-huit mois après son premier dépôt, la délivrance du brevet ne pouvant intervenir qu'ultérieurement. Ce système est entré en vigueur en 1978 et plus de 150 000 demandes de dépôts sont faites chaque année.

Nomenclature "OST-Inpi-FhG-ISI" des domaines technologiques

L'OST et l'Inpi, en collaboration avec l'Institut Fraunhofer de Karlsruhe en Allemagne (FhG-ISI), ont construit dans les années 1990, à partir des 628 sous-classes, une nomenclature technologique constituée de 7 domaines et 30 sous-domaines (nomenclature "OST-Inpi-FhG-ISI").

Domaines technologiques	Sous-domaines technologiques	
1. Électronique-électricité	1. Composants électriques 3. Télécommunications 5. Semi-conducteurs	2. Audiovisuel 4. Informatique
2. Instrumentation	6. Optique 8. Ingénierie médicale	7. Analyse-mesure-contrôle 9. Techniques nucléaires
3. Chimie-matériaux	10. Chimie organique 12. Chimie de base 14. Matériaux-métallurgie	11. Chimie macromoléculaire 13. Traitements surface
4. Pharmacie-biotechnologies	15. Biotechnologies 17. Produits agricoles et alimentaires	16. Pharmacie-cosmétiques
5. Procédés industriels	18. Procédés techniques 20. Travail matériaux 22. Appareils agricoles et alimentation	19. Manutention-imprimerie 21. Environnement-pollution
6. Machines-mécanique-transports	23. Machines-outils 25. Procédés thermiques 27. Transports	24. Moteurs-pompes-turbines 26. Composants mécaniques 28. Spatial-armement
7. Consommation des ménages-BTP	29. Consommation des ménages	30. BTP

DIRD, DIRDA, DIRDE (Insee)

La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) correspond aux travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations (DIRDA), l'autre par les entreprises (DIRDE). Elle comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières réalisées dans l'année).

Dispositifs mutualisés de valorisation

Un appel à projets du MESR destiné à soutenir des dispositifs mutualisés de valorisation a retenu en 2006 14 projets de structures territoriales avec une taille critique suffisante pour être au plus proche des chercheurs tout en disposant de ressources suffisantes et d'équipes professionnelles.

Écoles doctorales

Les établissements d'enseignement supérieur peuvent être accrédités ou co-accrédités au titre d'une école doctorale par le ministère chargé de l'enseignement supérieur s'ils participent « de façon significative à son animation scientifique et pédagogique » et disposent « de capacités de recherche et d'un potentiel d'encadrement doctoral suffisant » dans la thématique de l'école.

Des établissements d'enseignement supérieur peuvent « participer à une école doctorale avec la qualité d'établissement associé en accueillant des doctorants de cette école au sein d'unités ou d'équipes de recherche reconnues à la suite d'une évaluation nationale ».

La situation prise en compte dans le tableau est celle correspondant aux décisions du MESR au 31 décembre 2010.

Endorecrutement

Se dit d'un maître de conférences ayant obtenu son doctorat dans l'établissement qui le recrute ou d'un professeur des universités exerçant, immédiatement avant sa promotion à ce grade, des fonctions de maître de conférences dans le même établissement.

Enseignants-chercheurs et chercheurs producteurs

Le graphique donne en référence la moyenne française. Il faut cependant se garder de toute conclusion hâtive. La vague B a été notée par l'ex MSTP en 2007 et les critères de notation pris en compte ensuite par les comités de visite de l'Aeres ont évolué depuis sa création. On peut ainsi considérer que la notation de la vague C a été plus sévère que celle de la vague A, la vague D étant dans une situation intermédiaire.

De ce fait, il convient d'être plus attentif aux comparaisons au sein d'une même vague contractuelle qu'aux comparaisons nationales.

ERC

L'ERC (Conseil Européen de la Recherche) octroie des bourses de recherche à des scientifiques en début de carrière ("ERC starting grants") ou à des scientifiques expérimentés reconnus dans leur domaine ("ERC advanced grants").

Établissement (d'après l'Insee)

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise ou d'un établissement public. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un commerce, un centre hospitalier, un centre administratif, un centre de recherche ou de formation, etc.

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie : la population des établissements étant relativement stable dans le temps elle est moins affectée par les mouvements de restructuration juridique et financière que celle des entreprises.

Étudiants étrangers

Sont considérés comme étudiants étrangers les étudiants de nationalités étrangères titulaires d'un baccalauréat international ou d'un diplôme étranger admis en équivalence pour s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur. Cette notion permet de distinguer les étudiants de nationalité étrangère des étudiants de nationalité étrangère issus de systèmes éducatifs étrangers et donc d'approcher la capacité des établissements à attirer des étudiants.

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur

Correspond aux effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, du ministère de l'éducation nationale, des ministères en charge de l'agriculture, de la pêche, de la santé et des sports. Le regroupement des sources peut

entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes car certains étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

Évaluation des spécialités de master

L'Aeres évalue dans chaque mention de master les différents parcours de spécialités proposés par les établissements. 4 critères sont appliqués : (1) adossement du master à la recherche, (2) organisation pédagogique des cursus, (3) aspect professionnalisant des diplômés et (4) modalités de partenariat sur le plan international.

Cette évaluation s'est mise en place avec la vague B de contractualisation en 2007 et les critères d'évaluation se sont progressivement affinés. Les premières notations de l'Aeres comprenaient 3 notes (A, B et C). A partir de la vague D (2009), les notes utilisées sont A+, A, B et C. Pour ces raisons, seules les comparaisons au sein d'une même vague de contractualisation ont réellement du sens.

Formation continue

La formation continue s'adresse (1) aux personnes (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, etc.) ayant interrompu leurs études et désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser leur expérience professionnelle ; (2) aux employeurs (privés ou publics) souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

Les données présentées concernent les universités (y compris les IUT et écoles internes), les écoles d'ingénieurs rattachées et indépendantes (UT, INP, INSA, ENI, écoles centrales, ENSAM) et les autres établissements (IEP Paris, INALCO, EPHE, ENS, ENS Lumière et ENSATT). Les formations proposées par le Cnam sont comptabilisées séparément.

Incubateurs d'entreprises

La spécificité des incubateurs soutenus par le ministère chargé de la recherche est que ces incubateurs accueillent en priorité des projets d'entreprise innovante issus ou liés à la recherche publique, et qu'ils sont situés dans ou à proximité d'un site scientifique afin de maintenir des relations étroites avec les laboratoires. Ils ont été créés principalement par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EPSCP et EPST) dans le cadre des dispositions de la loi sur l'innovation et la recherche de 1999.

Indice d'impact (OST)

Il s'agit de l'indice d'impact relatif immédiat (à 2 ans) en référence mondiale. Pour une fenêtre de temps de 2 ans incluant l'année de publication, l'indicateur « indice d'impact » est défini par la part de citations reçues en 2 ans par les publications de l'acteur (le territoire) publiées la première année en référence monde, rapportée à la part de ces mêmes publications dans la même référence.

Par construction, l'indice d'impact relatif est égal à 1 pour la référence considérée (le monde). Lorsque l'indice est supérieur (respectivement inférieur) à 1, les publications de l'acteur ont une meilleure (respectivement moins bonne) visibilité que la visibilité moyenne des publications de la référence.

Indice de spécialisation (OST)

Pour une année **P** de publication, l'indicateur "indice de spécialisation scientifique" est défini par la part de publications de l'acteur (le territoire) publiées l'année **P** dans une discipline et une référence données (la France), rapportée à sa part de publications publiées la même année toutes disciplines confondues dans la même référence.

Lorsque l'indice de spécialisation est significativement supérieur (respectivement inférieur) à 1, l'acteur est "spécialisé" (respectivement "sous-spécialisé") par rapport à la référence, dans la discipline considérée.

Insertion professionnelle des diplômés de master

Le taux d'insertion des diplômés de Master est défini comme étant la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés qui sont sur le marché du travail (on exclut donc de l'analyse ceux qui sont encore en études et ceux qui sont sans emploi mais déclarent ne pas en chercher). Ce taux est mesuré 30 mois après l'obtention du diplôme de Master.

Les résultats présentés sont basés sur les données collectées dans le cadre de la première opération nationale de collecte de données sur l'insertion professionnelle des diplômés 2007 de Master. Cette enquête a été menée en décembre 2009, 30 mois après l'obtention de leur diplôme, auprès de 43 000

diplômés de Master de la session 2007 vérifiant les conditions suivantes : être de nationalité française, avoir obtenu le diplôme en formation initiale et n'avoir pas poursuivi ou repris des études dans les deux années suivant l'obtention du Master.

L'enquête a été menée par les universités, selon un tronc commun de questions destinées à garantir la comparabilité des résultats entre les établissements. La coordination d'ensemble et l'exploitation de l'enquête ont été prises en charge par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Instituts Carnot

Créé en 2006, le dispositif Carnot vise à constituer, au sein de la recherche publique, un réseau de « champions » du partenariat industriel. 33 instituts ont ainsi obtenu le label Carnot pour une première période quadriennale.

IUF

L'IUF (Institut universitaire de France) sélectionne chaque année des enseignants-chercheurs, juniors ou seniors, pour une durée de 5 ans, dans le respect d'un équilibre entre les disciplines scientifiques et médicales d'une part et les lettres, sciences humaines et sociales d'autre part. Par ailleurs, deux tiers au moins des membres de l'IUF doivent appartenir à des universités de province. Les promotions annuelles ont augmenté de 40 à la création de l'IUF à 150 en 2010.

Les données prises en compte correspondent aux membres de l'IUF « en activité », soit les promotions 2006 à 2010.

Nomenclature OST des disciplines pour les publications

Les disciplines scientifiques prises en compte lors du calcul des indicateurs sont définies comme des agrégats des 170 spécialités scientifiques implémentées par Thomson Reuters pour les sciences de la matière et de la vie dans le Web of Science®. Le tableau suivant fournit la correspondance entre une discipline et les spécialités scientifiques qu'elle englobe.

BIOLOGIE FONDAMENTALE	Anatomie – morphologie, Biochimie, biologie moléculaire, Bioingénierie, Biologie computationnelle, Biologie du développement, Biologie moléculaire et cellulaire, Biomatériaux, Biométhodes, Biophysique, Biotechnologie et microbiologie appliquée, Embryologie, Génétique – hérédité, Génie biomédical, Microbiologie, Microscopie, Neuro-imagerie, Neurosciences, Nutrition, diététique, Parasitologie, Physiologie, Psychologie, Sciences comportementales, Systèmes reproducteurs, Techniques du laboratoire, Virologie
RECHERCHE MEDICALE	Allergologie, Andrologie, Anesthésiologie, Cancérologie, Chimie clinique et médecine, Chirurgie, Dermatologie, vénérologie, Endocrinologie, Ethique médicale, Gastroentérologie, Gérontologie, gériatrie, Gynécologie, obstétrique, Hématologie, Immunologie, Maladies infectieuses, Médecine cardiovasculaire, Médecine de la dépendance, Médecine du sport, Médecine d'urgence, Médecine expérimentale, Médecine intégrative et complément, Médecine interne générale, Médecine légale, Médecine tropicale, Médecine vétérinaire, Neurologie clinique, Odontologie, Ophtalmologie, Orthopédie, Otorhinolaryngologie, Pathologie, Pédiatrie, Pharmacologie – pharmacie, Pneumologie, Psychiatrie, Radiologie, médecine nucléaire, Réhabilitation, Rhumatologie, Santé publique, Soins infirmiers, Soins intensifs, Toxicologie, Transplantations, Urologie - néphrologie
BIOLOGIE APPLIQUÉE-ÉCOLOGIE	Agriculture, Agriculture multidisciplinaire, Agronomie générale, Biodiversité, conservation, Biologie générale, Biologie autres, Bois et textiles, Botanique, biologie végétale, Ecologie, Entomologie, Génie agricole, Horticulture, Mycologie, Ornithologie, Politique et économie agricole, Sciences des productions animales, Sciences et techniques agro-alimentaires, Sciences et techniques des pêches, Sylviculture, Zoologie générale
CHIMIE	Chimie analytique, Chimie appliquée, Chimie générale, Chimie minérale et nucléaire, Chimie organique, Chimie physique, Cristallographie, Electrochimie, Matériaux composites, Matériaux/analyse, Science des matériaux, Science des matériaux - bois, papier, Science des matériaux – céramiques, Science des polymères, Traitements de surface
PHYSIQUE	Acoustique, Instrumentation, Optique, Physico-chimie, Physique appliquée, Physique des fluides et plasmas, Physique des particules, Physique du solide, Physique générale, Physique mathématique, Physique nucléaire, Spectroscopie

SCIENCE DE L'UNIVERS	Astronomie et astrophysique, Biologie marine – hydrobiologie, Div, géophysique-géochimie, Géographie, Géographie physique, Géologie,, Géosciences, Géotechnique, Limnologie, Météorologie, Minéralogie, Océanographie, Paléontologie, Ressources en eau, Sciences de l'environnement, Technologies de l'environnement
SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR	Biocybernétique, Composants, Contrôle, Energie et carburants, Génie aérospatial, Génie chimique, Génie chimique et thermodynamique,, Génie civil, Génie de la construction, Génie électrique et électronique, Génie industriel, Génie maritime, Génie mécanique, Génie minier, Génie pétrolier, Informatique/imagerie, Informatique/applications, Informatique/divers, Informatique/théorie et systèmes, Ingénierie/systèmes, Intelligence artificielle, Mécanique, Métallurgie, Photographie, imagerie, Recherche opérationnelle, Robotique, Science - technologie nucléaire, Science - technologie nucléaires, Sciences de l'information, Sciences et techniques des transports, Systémique, Technologies marines, Télécommunications, Télédéttection et télécontrôle
MATHÉMATIQUES	Mathématiques, Mathématiques appliquées, Statistique et probabilités

Part de copublications

Nombre de publications du territoire cosignées avec une référence donnée (autre région, Etat, etc.) rapporté au nombre total de publications du territoire.

Personnels de recherche

La catégorie des personnels de recherche comprend les chercheurs et personnels de soutien de R&D décomptés en ETP recherche.

Les chercheurs sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux et à la gestion de projets de recherche. Dans le cas français, la catégorie des chercheurs comprend les maîtres de conférence et professeurs des universités et assimilés des établissements d'enseignement supérieur (par convention 0,5 ETP), les chargés, ingénieurs et directeurs de recherche des EPST, les ingénieurs et administratifs de haut niveau effectuant des travaux de R&D dans les EPIC et les entreprises ainsi que les doctorants. Seuls les personnels rémunérés au titre de leur activité de R&D sont comptabilisés. Ainsi, un doctorant ne bénéficiant d'aucun soutien au titre de son activité de recherche n'est pas comptabilisé comme « chercheur ».

Les personnels de soutien participent à la R&D en exécutant des tâches scientifiques, techniques ou administratives participant à l'exécution des travaux de R&D.

La part non régionalisée des effectifs de recherche est intégrée à la référence nationale.

PIB (Insee)

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique exprimée en euros. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits - moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création.

Pôle de compétitivité

Un pôle de compétitivité est le regroupement, reconnu par l'État, sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche publics ou privés qui ont vocation à travailler en synergie pour mettre en œuvre des projets de développement économique pour l'innovation.

Parmi les pôles qu'il reconnaît, l'État distingue les pôles « mondiaux », les pôles « à vocation mondiale » et les pôles « nationaux ».

Potentiel d'enseignants-chercheurs et de chercheurs du territoire

Le potentiel de recherche est approché en additionnant le nombre d'enseignants-chercheurs affectés dans les établissements MESR de la région et le nombre de chercheurs affectés dans des unités de recherche présentes dans ces établissements.

Population (Insee)

Est constituée par la population dite légale, qui regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux

précédentes. Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

Production scientifique (OST)

Elle est mesurée en % par le nombre de publications de l'acteur (le territoire concerné) publiées au cours de l'année, rapporté au nombre de l'ensemble des publications publiées la même année par la référence nationale.

Les articles scientifiques étant souvent cosignés par plusieurs auteurs et plusieurs institutions, chaque article est fractionné au prorata du nombre d'adresses différentes indiquées par ses auteurs, de manière à ce que la somme des adresses soit de 100 %. Ce type de compte est dit "fractionnaire".

Les disciplines scientifiques prises en compte lors du calcul sont définies comme des agrégats des 170 spécialités scientifiques implémentées par Thomson Reuters pour les sciences de la matière et de la vie dans le Web of Science®.

Production technologique (OST)

Elle est mesurée en % par le nombre de demandes de brevet européen (Office européen de brevets) de l'acteur (le territoire concerné) au cours de l'année, rapporté à l'ensemble des demandes faites la même année par la référence nationale auprès du même Office de brevets.

Produisant (Aeres)

Est considéré comme chercheur ou enseignant-chercheur "produisant en recherche et valorisation", celui qui, dans le cadre d'un contrat quadriennal, satisfait à un nombre minimal de « publications ». Ce nombre est à pondérer en fonction du contexte défini par sa situation dans la carrière et son engagement dans des tâches d'intérêt collectif pour la recherche. La mesure chiffrée de cette production est complétée par d'autres indicateurs tels que : le rayonnement, la participation active à des réseaux et programmes nationaux et internationaux, la prise de risque dans la recherche (notamment aux interfaces disciplinaires), l'ouverture vers le monde de la demande sociale, les responsabilités dans la gestion de la recherche (nationales, internationales) ou dans la publication de revues (rédacteur en chef) ou de collections internationales (directeur), l'investissement dans la diffusion de la culture scientifique, la recherche appliquée ou l'expertise.

Concernant les enseignants-chercheurs, ne sont pris en compte que ceux qui sont affectés dans les établissements de la région ou du territoire concerné.

NB : ce décompte n'est possible que si les unités de recherche ont fait l'objet d'une évaluation par l'Aeres et que si les documents remplis par les unités de recherche permettent ce décompte. Ce n'est pas toujours le cas, notamment pour certaines unités propres d'organismes ou certains organismes.

SAIC

Un SAIC (service d'activités industrielles et commerciales) est une structure que les universités (EPSCP) peuvent créer depuis 1999 en leur sein, dédiée à la promotion et à la valorisation de leurs activités industrielles et commerciales.

Secteurs économiques NES 114 (Insee)

La nomenclature économique de synthèse (NES114) est un regroupement de la nomenclature d'activités française (NAF) en 114 postes pour l'ensemble des activités : 61 postes concernent l'industrie manufacturière.

SHS : nouvelle nomenclature des disciplines

Le graphique est construit à partir d'une nouvelle nomenclature des disciplines de recherche en sciences humaines et sociales, adoptée en 2010 par le MESR.

	Groupes	Mots clés
SHS1	Marchés et organisations	Économie, finance, management
SHS2	Normes, institutions et comportements sociaux	Droit, science politique, sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie, information et communication

	Groupes	Mots clés
SHS3	Espace, environnement et sociétés	Études environnementales, géographie physique, géographie sociale, géographie urbaine et régionale, aménagement du territoire
	Groupes	Mots clés
SHS4	Esprit humain, langage, éducation	Sciences cognitives, sciences du langage, psychologie, sciences de l'éducation, STAPS
SHS5	Langues, textes, arts et cultures	Langues, littérature, arts, philosophie, religion, histoire des idées
SHS6	Mondes anciens et contemporains	Préhistoire, archéologie, histoire, histoire de l'art

STS et assimilés

Les Sections de Techniciens Supérieurs et assimilés rassemblent les élèves en formations post-baccalauréat assimilées au STS (STS, DMA, DCESEF, classes de mise au niveau au BTS), dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères.

Unité urbaine

Ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Zonage établi à partir du recensement de la population par l'Insee en 1999.

VAE

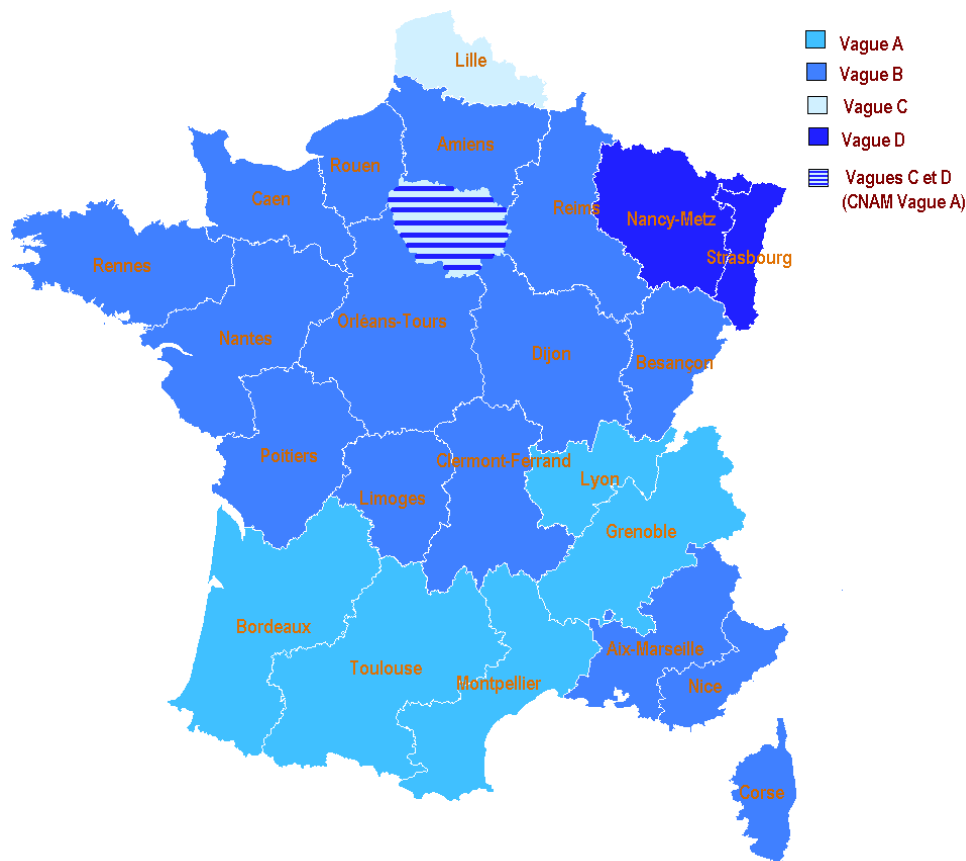
La validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'enseignement supérieur permet de valider des compétences acquises en dehors du système universitaire mais aussi de tout système de formation. Deux dispositifs distincts permettent d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études, soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les données présentées concernent ce dernier dispositif.

Vague

L'AERES évalue chaque année un quart des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et 4 à 5 organismes de recherche.

L'AERES a défini le cycle de ses campagnes d'évaluation en 4 zones géographiques calquées sur celles utilisées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans le cadre de ses relations contractuelles avec les établissements (voir la carte des vagues A, B, C et D de l'enseignement supérieur et de la recherche). Ces campagnes sont appelées « vagues ». A compter de janvier 2011, les contrats des établissements passent à 5 ans et font donc l'objet d'une nouvelle répartition en 5 vagues (A, B, C, D et E).

Carte des vagues A, B, C et D de l'enseignement supérieur et de la recherche (source Aeres)



Créteil	Paris	Versailles
<p>Vague C :</p> <p>Université Paris VIII</p> <p>Université Paris XII</p> <p>Université Paris XIII</p> <p>ISMCM Saint-Ouen</p> <p>Vague D :</p> <p>ENS Cachan</p> <p>ENST Louis Lumière</p> <p>Université Marne-la-Vallée</p> <p>Polytechnicum</p>	<p>Vague A :</p> <p>CNAM</p> <p>Vague C :</p> <p>Université Paris II</p> <p>Université Paris III</p> <p>Université Paris VI</p> <p>Université Paris VII</p> <p>Université Paris IX (Paris Sud)</p> <p>ENS Chimie de Paris</p> <p>Institut de Physique du Globe de Paris</p> <p>Vague D :</p> <p>Université Paris I</p> <p>Université Paris IV + CELSA</p> <p>Université Paris V</p> <p>INALCO</p> <p>École nationale des chartes</p> <p>Cité internationale universitaire</p> <p>IAE de Paris</p> <p>EHESS</p> <p>ENS de Paris</p> <p>ENSAM Paris et Province</p> <p>EPHE</p> <p>Maison des sciences de l'homme</p> <p>Observatoire de Paris</p> <p>ESTP</p>	<p>Vague C :</p> <p>Université Paris X</p> <p>Vague D :</p> <p>Université Paris XI</p> <p>Université de Cergy-Pontoise</p> <p>Université d'Evry Val d'Essonne</p> <p>Université de Versailles-Saint-Quentin</p> <p>ENSEA de Cergy</p> <p>École centrale de Châtenay Malabry</p> <p>SUPELEC</p> <p>IOTA</p> <p>École nationale supérieure d'informatique d'entreprise d'Evry</p>

SIGLES ET ABREVIATIONS

A

Adec	Agence de développement économique de la Corse
Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AES	Administration économique et sociale
Aeres	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
Anses	Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
ANR	Agence nationale pour la recherche

B

BEP	Brevet d'études professionnelles
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BTS	Brevet de technicien supérieur

C

CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CCI	Chambre de commerce et de l'industrie
CDI	Contrat à durée indéterminée
CCSTI	Centre de culture scientifique technique et industrielle
CDT	Centre de développement technologique
CEA	Commissariat à l'énergie atomique
C2E	Corse esprit d'entreprise
Cemagref	Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts
CER	Centre d'enseignement et de recherche
Cern	Centre national de la recherche scientifique
Cereq	Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications
CHU / CHR	Centre hospitalier universitaire / centre hospitalier régional
Cifre	Convention industrielle de formation pour la recherche en entreprise
CIR	Crédit d'impôt recherche
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
Cnam	Conservatoire national des arts et métiers
CNRS	Centre national de recherche scientifique
CPER	Contrat de projet État-région
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRT	Centre de ressources technologiques
CSTB	Centre scientifique et technique du bâtiment
CTC	Collectivité territoriale de Corse

D

DAEU	Diplôme d'accès aux études universitaires
Datar	Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
Deug	Diplôme d'études universitaires générales
Deust	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DGCIS	Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services
DGD	Dotation générale de décentralisation
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRH	Direction générale des ressources humaines
DGRI	Direction générale de la recherche et de l'innovation
Diact	Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
DIRD	Dépenses intérieures de recherche et développement
DIRDA	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations
DIRDE	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises
DOM	Département d'Outre-mer
DRRT	Délégation régionale à la recherche et à la technologie
DU	Diplôme universitaire
DUT	Diplôme universitaire de technologie

E

EADS	European aeronautic defense and space
EC	Enseignant-chercheur
ECM	École centrale de Marseille
ED	École doctorale
EDF	Électricité de France
EGC	École de gestion et de commerce
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
ENS	École nationale supérieure
Ensam	École nationale supérieure d'arts et métiers
EPA	Établissement public à caractère administratif
EPCS	Établissement public de coopération scientifique
Epic	Établissement public à caractère industriel et commercial
EPSCP	Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
ERC	European research council
ERT	Équipe de recherche technologique
ESC	École supérieure de commerce

ETP	Équivalent temps plein
F	
Feder	Fonds européen de développement régional
Fres	Fédération de recherche environnement et société
G	
GECT	Groupement européen de coopération territoriale
Gip	Groupement d'intérêt public
Gis	Groupement d'intérêt scientifique
H	
HQE	Haute qualité environnementale
I	
IAA	Industries agroalimentaires
IAE	Institut d'administration des entreprises
IDF	Île de France
IEP	Institut d'études politiques
IESC	Institut d'études scientifiques de Cargèse
Ifremer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
Ifsi	Institut de formation en soins infirmiers
IFSTTAR	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux, né de la fusion de l'Inrets et du LCPC
IGP	Indication géographique protégée
Ineris	Institut national de l'environnement industriel et des risques
Inra	Institut national de la recherche agronomique
Inrets	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
Inria	Institut national de recherche en informatique et en automatique
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
INSTN	Institut national des sciences et techniques nucléaires
Interreg	Initiative communautaire dont l'objectif est d'encourager la coopération entre des régions frontalières. Dans ce cadre, le Feder permet de cofinancer des projets régionaux entre partenaires, séparés par une frontière, mais unis par des intérêts communs
Ipag	Institut de préparation à l'administration et à la gestion
Ira	Institut régional d'administration
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRSN	Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire
IRT	Institut régional du travail

I2TC	Incubateur technologique territorial de Corse
IUF	Institut universitaire de France
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
IUT	Institut universitaire de technologie

L

Lisa	Lieux, identités, espaces, activités
LLSH	Lettres, langues, sciences humaines
LL/SHS	Lettres, langues / Sciences humaines et sociales
LMD	Licence, Master, Doctorat
LR	Languedoc-Roussillon

M

MAEE	Ministère français des affaires étrangères et européennes
MCF	Maître de conférences
MDE	Maîtrise de l'énergie
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Miage	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises
MSHS	Maison des Sciences de l'homme et de la société
MSTP	Mission scientifique, technique et pédagogique
Myrte	Mission hYdrogène renouvelable pour l'inTégration au Réseau Électrique

N

Nasa	National aeronautics and space administration
n.d.	Non-déterminé
Nes	nomenclature économique de synthèse

O

OEB	Office européen des brevets
Onera	Office national d'études et de recherches aérospatiales
ONF	Office national des forêts
Oseo-Anvar	Agence française de l'innovation
OST	Observatoire des sciences et techniques
Osu	Observatoire des sciences de l'univers

P

Paca	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Paglia Orba	Plateforme Avancée de Gestion éLectrique en milieu Insulaire Associant stOckage et énergie Renouvelable - oBjectif Autonomie
PCEM	Première année du premier cycle d'études médicales

Peco	Pays d'Europe centrale et orientale
PFT	Plate-forme technologique
PIB	Produit intérieur brut
PME/PMI	Petites et moyennes entreprises/ Petites et moyennes industries
PPAM	plantes à parfum, aromatiques et médicinales
PR	Professeur d'université
PRES	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

R

RA	Rhône-Alpes
RDT	Réseau de développement technologique
R&D	Recherche et développement
R&T	Recherche et technologie
RTRA	Réseaux thématiques de recherche avancée

S

SdV	Sciences de la vie
SE	Sciences exactes
SGR	Service géologique régional (SGR)
SHS	Sciences humaines et sociales
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
SPE	Sciences pour l'environnement
SPI	Sciences pour l'ingénieur
SRI	Stratégie régionale de l'innovation
ST	Science et technique
Staps	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Stella Mare	Sustainable TEchnologies for Littoral Aquaculture and MARine REsearch
Stic	Sciences et technologies de l'information et de la communication
STS	Section de technicien supérieur

T

TGIR	Très grandes infrastructures
TGV	Train à grande vitesse
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TPE	Très petites entreprises

U

UCPP	Università di Corsica Pasquale Paoli
UE	Union européenne
UEM	Université euro-méditerranéenne
UFR	Unité de formation et de recherche
UMR	Unité mixte de recherche
UMS	Unité mixte de service
UR	Unité de recherche

V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
-----	---------------------------------------

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Service de la coordination stratégique et des territoires
DGESIP/DGRI
1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr